

Notice d'utilisation & rapports d'entretien

AMAZONE

PROFIHOPPER

Type de machine PH04

Là où il passe, lui il ramasse



MG2295
BAF0002.1 10.09
Printed in France



Avant la mise en service, veuillez lire attentivement la présente notice d'utilisation et vous conformer aux consignes de sécurité qu'elle contient. Cette notice est à conserver pour une utilisation ultérieure.



IL NE DOIT PAS

paraître superflu de lire la notice d'utilisation et de s'y conformer; car il ne suffit pas d'apprendre par d'autres personnes que cette machine est bonne, de l'acheter et de croire qu'elle fonctionne toute seule. La personne concernée ne nuirait alors pas seulement à elle-même, mais commettrait également l'erreur, de reporter la cause d'un éventuel échec sur la machine, au lieu de s'en prendre à elle-même. Pour être sûr de votre succès, vous devez vous pénétrer de l'esprit de la chose, ou vous faire expliquer le sens d'un dispositif sur la machine et vous habituer à le manipuler. Alors vous serez satisfait de la machine et de vous même. Le but de cette notice d'utilisation est que vous parveniez à cet objectif.

Leipzig-Plagwitz 1872. Rud. Sark.



Données d'identification

Veuillez reporter ici les données d'identification de la machine. Ces informations figurent sur la plaque signalétique.

N° d'identification de la machine :
(dix caractères alphanumériques)

Type : Profihopper 125

Année de construction :

Poids à vide (en kg) :

Poids total autorisé (en kg) :

Charge maximale (en kg) :

Adresse du constructeur

AMAZONE S.A. FORBACH

17, rue de la Verrerie

BP 90106

FR-57602 Forbach

Tél. : + 33 (0) 3 87 84 65 70

Fax : + 33 (0) 3 87 84 65 71

E-mail : forbach@amazone.fr

Commande de pièces de rechange

Pour les pays francophones

AMAZONEN-WERKE

H. DREYER GmbH & Co. KG

Postfach 51

DE-49202 AMAZONEN-WERKE

Tél. : + 49 (0) 5405 501-290

Fax : + 49 (0) 5405 501-106

E-mail : et@amazone.de

Catalogue de pièces de rechange en ligne : et.amazone.de

Pour toute commande de pièces de rechange, veuillez indiquer le numéro d'identification de votre machine.

Pour la France uniquement

AMAZONE S.A.

Zone d'Activité du Pays Alnéolois

CF 20001

FR-28702 AUNEAU Cedex

Tél. : 01 34 94 11 11

Fax : 01 34 94 11 00

E-mail : amazone@amazone-sa.net

Informations légales relatives à la notice d'utilisation

Référence du document : MG2295

Date de création : 10.09

© Copyright AMAZONEN-WERKE H. DREYER GmbH & Co. KG, 2008

Tous droits réservés.

La reproduction, même partielle, est autorisée uniquement avec l'autorisation préalable de AMAZONEN-WERKE H. DREYER GmbH & Co. KG.



Avant-propos

Avant-propos

Cher client,

Vous avez choisi d'acquérir un produit de qualité, issu de la vaste gamme de produits AMAZONE. nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

A la réception de la machine, veuillez vérifier qu'il ne manque rien et que la machine n'a pas été endommagée pendant le transport. Assurez-vous que la machine livrée est complète et comporte tous les équipements en option commandés, en vous aidant du bordereau de livraison. Seules les réclamations immédiates seront prises en considération.

Avant la mise en service, veuillez lire cette notice d'utilisation et respecter les consignes qu'elle contient, en particulier celles relatives à la sécurité. Après avoir lu soigneusement la notice, vous serez en mesure de tirer le meilleur parti de votre nouvelle machine.

Veuillez vous assurer que tous les utilisateurs de la machine ont bien lu la présente notice d'utilisation avant de procéder à la mise en service.

En cas de questions ou de problèmes éventuels, reportez-vous à cette notice d'utilisation ou contactez-nous par téléphone.

Un entretien régulier et le remplacement en temps utile des pièces usées ou endommagées sont indispensables pour accroître la durée de vie de votre machine.

Avis de l'utilisateur

Chère Madame, cher Monsieur,

Nous actualisons régulièrement nos notices d'utilisation. A cet égard, vos suggestions d'amélioration nous permettent de rendre nos notices plus agréables et faciles à utiliser. Par conséquent, n'hésitez pas à nous envoyer vos suggestions à :

AMAZONE S.A. FORBACH

17, rue de la Verrerie

BP 90106

FR-57602 Forbach

Tél. : + 33 (0) 3 87 84 65 70

Fax : + 33 (0) 3 87 84 65 71

E-mail : forbach@amazone.fr



1	Remarques destinées aux utilisateurs	7
1.1	Objet du document	7
1.2	Indications de direction dans la notice d'utilisation.....	7
1.3	Conventions utilisées.....	7
2	Consignes générales de sécurité	8
2.1	Obligations et responsabilité	8
2.2	Conventions relatives aux symboles de sécurité	10
2.3	Mesures à caractère organisationnel	11
2.4	Dispositifs de sécurité et de protection.....	11
2.5	Mesures de sécurité informelles.....	11
2.6	Formation du personnel	12
2.7	Mesures de sécurité en service normal	13
2.8	Dangers liés aux énergies résiduelles.....	13
2.9	Entretien et réparation, élimination des pannes.....	13
2.10	Modifications constructives	13
2.10.1	Pièces de rechange et d'usure, ainsi que produits auxiliaires	14
2.11	Nettoyage et élimination des déchets.....	14
2.12	Poste de travail de l'utilisateur.....	14
2.13	Pictogrammes d'avertissement et autres marquages sur la machine.....	14
2.13.1	Emplacement des pictogrammes d'avertissement et autres marquages	21
2.14	Risques découlant du non-respect des consignes de sécurité.....	25
2.15	Travail respectueux des règles de sécurité	25
2.16	Consignes de sécurité s'adressant à l'utilisateur	26
2.16.1	Consignes générales de sécurité et de prévention des accidents	26
2.16.2	Circuit hydraulique.....	27
2.16.3	Installation électrique.....	28
2.16.4	Contrôle de sécurité avant tout déplacement	29
3	Données générales sur la machine	30
3.1	Domaines d'application.....	30
3.2	Déclaration de conformité	30
3.3	Informations concernant les commandes	30
3.4	Identification de la machine	30
3.5	Caractéristiques techniques.....	31
3.5.1	Données concernant le niveau sonore	31
3.5.2	Données relatives aux mesures de vibrations	31
3.6	Utilisation conforme	32
3.7	Distance de sécurité	32
4	Transport de la machine	33
5	Réception de la machine	35
6	Tableau de bord et commandes.....	36
6.1	Tableau de bord	36
6.2	Boîtier à fusibles sous le siège.....	38
6.3	Leviers de commande	39
6.4	Réglage de la vitesse, direction	41
6.5	Frein à main	42
6.6	Réglage du siège.....	43
7	Mise en service, utilisation de la machine	44
7.1	Système de sécurité	44
7.2	Pression des pneumatiques.....	44
7.3	Contrôles avant la mise en service	44



7.4	Mise en route et arrêt du moteur.....	46
8	Tonte, verticoupe et mulching.....	47
8.1	Montage des couteaux.....	47
8.2	Réglage de la contre-lame.....	51
8.3	Réglage de la hauteur de coupe.....	52
8.4	Système de ramassage.....	54
8.5	Mulch.....	57
8.6	Démarrage du rotor.....	58
8.7	Vidange de la benne.....	58
9	Options.....	60
9.1	Système d'éclairage.....	60
9.2	Système de contrôle de trajectoire "AMAZONE Path Control".....	61
9.3	Système de nettoyage automatique du radiateur de refroidissement "AMAZONE Cooling System".....	62
10	Entretien.....	63
10.1	Nettoyage.....	63
10.2	État du rotor.....	63
10.3	Entretien du moteur.....	63
10.3.1	Niveau d'huile - vidange d'huile.....	64
10.3.2	Filtre à huile moteur.....	64
10.3.3	Filtre à air.....	64
10.3.4	Filtre à carburant.....	66
10.3.5	Système de refroidissement.....	67
10.3.6	Courroie de distribution.....	68
10.4	Transmission hydrostatique.....	69
10.4.1	Filtre à huile hydraulique.....	69
10.4.2	Système de refroidissement de l'huile hydraulique.....	69
10.4.3	Vidange de l'huile.....	70
10.5	Batterie.....	70
10.6	Points de graissage.....	72
10.6.1	Châssis.....	72
10.6.2	Unité de tonte.....	74
10.7	Amortissement des vibrations des roues arrière.....	79
10.8	Contrôle de la tension des courroies.....	80
10.9	Remorquage de la machine.....	82
10.10	Arrêt prolongé, remisage pendant l'hiver.....	83
10.11	Planning d'entretien.....	83
10.12	Plan d'entretien.....	84



1 Remarques destinées aux utilisateurs

Le présent chapitre fournit des informations concernant la manière d'exploiter cette notice d'utilisation.

1.1 Objet du document

La présente notice d'utilisation

- décrit les modalités d'utilisation et d'entretien de la machine.
- fournit des instructions importantes pour une utilisation efficace et en toute sécurité de la machine.
- fait partie intégrante de la machine et doit être conservée à proximité de celle-ci ou sur le tracteur.
- doit être conservée pour une utilisation ultérieure.

1.2 Indications de direction dans la notice d'utilisation

Toutes les indications de direction dans la notice d'utilisation sont fournies par rapport au sens de la marche.

1.3 Conventions utilisées

Consignes opératoires et réactions

Les actions à exécuter par l'utilisateur sont représentées sous formes de consignes opératoires numérotées. Il convient de respecter l'ordre indiqué des consignes. La réaction consécutive à l'application de la consigne opératoire correspondante est signalée, le cas échéant, par une flèche.

Exemple :

1. Consigne opératoire 1
→ Réaction de la machine à la consigne opératoire 1
2. Consigne opératoire 2

Énumérations

Les énumérations sans indication d'un ordre à respecter impérativement se présentent sous la forme d'une liste à puces (points d'énumération).

Exemple :

- Point 1
- Point 2

Indications de position dans les illustrations

Les chiffres entre parenthèses renvoient aux indications de position dans les illustrations. Le premier chiffre indique le numéro de l'illustration et le second, la position au sein de l'illustration correspondante.

Exemple (fig. 3/6)

- Figure 3
- Position 6



2 Consignes générales de sécurité

Ce chapitre comporte des consignes importantes pour une utilisation en toute sécurité de la machine.

2.1 Obligations et responsabilité

Respect des consignes exposées dans la notice d'utilisation

La connaissance des consignes de sécurité essentielles et des prescriptions de sécurité constitue une condition préalable fondamentale à l'utilisation en toute sécurité et au fonctionnement sans incidents de la machine.

Obligations de l'exploitant

L'exploitant s'engage à confier l'utilisation de la machine exclusivement à des personnes qui

- connaissent les consignes fondamentales relatives à la sécurité du travail et à la prévention des accidents.
- ont été formées au travail sur/avec la machine.
- ont lu et compris la présente notice d'utilisation.

L'exploitant s'engage à

- faire en sorte que les pictogrammes d'avertissement sur la machine demeurent lisibles.
- remplacer les pictogrammes d'avertissement abîmés.

Pour toute question en suspens, adressez-vous au constructeur.

Obligations de l'utilisateur

Toutes les personnes amenées à travailler sur/avec la machine s'engagent avant le début du travail à

- respecter les consignes fondamentales relatives à la sécurité du travail et à la prévention des accidents.
- lire le chapitre "Consignes générales de sécurité" de cette notice d'utilisation et à respecter ses indications.
- lire le chapitre "Pictogrammes d'avertissement et autres marquages sur la machine" (page 14) de cette notice d'utilisation et suivre les consignes de sécurité des pictogrammes lors du fonctionnement de la machine.
- se familiariser avec le fonctionnement de la machine.
- lire les chapitres de cette notice importants pour l'exécution des tâches qui leur sont confiées.

Si l'utilisateur constate qu'un dispositif présente un risque pour la sécurité, il doit immédiatement prendre les mesures nécessaires afin d'éliminer le défaut. Si cette tâche ne relève pas des attributions de l'utilisateur ou s'il ne possède pas les connaissances techniques suffisantes à cet effet, il doit signaler le défaut à son supérieur (exploitant).



Risques liés à l'utilisation de la machine

La machine a été construite selon l'état de la technique et les règles de sécurité reconnues. Néanmoins, l'utilisation de la machine peut constituer une source de risques et de préjudices

- pour la vie et la santé des utilisateurs ou de tiers,
- pour la machine proprement dite,
- pour d'autres biens matériels.

Utilisez la machine exclusivement

- conformément à sa finalité.
- dans un état ne présentant aucun risque pour la sécurité.

Remédiez immédiatement aux dysfonctionnements susceptibles de nuire à la sécurité.

Garantie et responsabilité

En principe, nos "conditions générales de vente et de livraison" sont applicables. Celles-ci sont mises à la disposition de l'exploitant au plus tard à la signature du contrat. Les demandes en garantie et en responsabilité afférentes à des dommages corporels et matériels sont exclues, dès lors qu'elles sont imputables à une ou plusieurs des causes suivantes :

- utilisation non conforme de la machine.
- montage, mise en service, utilisation et entretien inappropriés de la machine.
- utilisation de la machine avec des dispositifs de sécurité défectueux ou des dispositifs de protection et de sécurité mal installés ou non opérationnels.
- non-respect des consignes stipulées dans la notice d'utilisation concernant la mise en service, le fonctionnement et l'entretien.
- modifications constructives de la machine.
- défaut de surveillance des pièces d'usure de la machine.
- réparations non conformes.
- catastrophes découlant de l'action de corps étrangers et cas de force majeure.

2.2 Conventions relatives aux symboles de sécurité

Les consignes de sécurité sont identifiées par le symbole triangulaire de sécurité et le terme d'avertissement qui le précède. Ce terme d'avertissement (DANGER, AVERTISSEMENT, ATTENTION) décrit l'importance du risque encouru et a la signification suivante :



DANGER

caractérise un danger immédiat de niveau élevé qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner la mort ou des blessures extrêmement graves (perte de membres ou dommages à long terme).

Le non-respect de ces consignes peut entraîner la mort ou des blessures extrêmement graves.



AVERTISSEMENT

caractérise un danger potentiel de niveau moyen qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner la mort ou des blessures corporelles (extrêmement graves).

Le non-respect de ces consignes peut, dans certaines circonstances, entraîner la mort ou des blessures extrêmement graves.



ATTENTION

caractérise un danger de faible niveau qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner des blessures corporelles ou des dommages matériels d'importance réduite à moyenne.



IMPORTANT

caractérise une obligation d'adopter un comportement particulier ou d'effectuer une action spécifique pour l'utilisation correcte de la machine.

Le non-respect de ces consignes peut être source de dysfonctionnements sur la machine ou d'incidents dans son environnement.



REMARQUE

caractérise des conseils d'utilisation et des informations particulièrement utiles.

Ces conseils vous aident à utiliser au mieux toutes les fonctions de la machine.



2.3 Mesures à caractère organisationnel

L'exploitant doit fournir les équipements de protection individuelle nécessaires, par exemple :

- lunettes de protection
- chaussures de sécurité
- combinaison
- gants de protection, etc.



La notice d'utilisation

- doit toujours être conservée sur le lieu d'utilisation de la machine.
- doit être accessible à tout instant aux utilisateurs et au personnel d'entretien.

Vérifiez régulièrement tous les dispositifs de sécurité existants.

2.4 Dispositifs de sécurité et de protection

Avant toute mise en service de la machine, les dispositifs de sécurité et de protection doivent dans leur ensemble être installés convenablement et être opérationnels. Vérifiez régulièrement tous les dispositifs de sécurité et de protection.

Dispositifs de sécurité défectueux

Les dispositifs de sécurité ou de protection défectueux ou démontés peuvent être à l'origine de situations dangereuses.

2.5 Mesures de sécurité informelles

Outre les consignes de sécurité contenues dans cette notice d'utilisation, veuillez également tenir compte des réglementations nationales applicables relatives à la prévention des accidents et à la protection de l'environnement.

Lors des déplacements sur les voies et chemins publics, veuillez à respecter les règles du code de la route.

2.6 Formation du personnel

Seules les personnes formées et instruites sont habilitées à travailler sur / avec la machine. L'exploitant doit définir clairement les attributions de chacun concernant le fonctionnement, l'entretien et la réparation.

Une personne en formation ne pourra travailler sur / avec la machine que sous la surveillance d'une personne expérimentée.

Personnel Activité	Personne spécialement formée à cette activité ¹⁾	Personne instruite ²⁾	Personnes ayant suivi une formation spécialisée (atelier spécialisé) ³⁾
Chargement/transport	X	X	X
Mise en service	--	X	--
Installation, mise en place d'équipements	--	--	X
Fonctionnement	--	X	--
Entretien	--	--	X
Recherche et résolution de pannes et d'incidents	--	X	X
Élimination des déchets	X	--	--

Légende :

X..autorisée

--..non autorisée

- 1) Une personne capable d'assumer une tâche spécifique et pouvant l'effectuer pour une société dûment qualifiée.
- 2) Est considérée comme instruite une personne qui a été informée des tâches qui lui sont confiées et des dangers possibles en cas de comportement inapproprié et, le cas échéant, a bénéficié d'une spécialisation à ce propos. Cette personne a également été informée des dispositifs et mesures de protection nécessaires.
- 3) Les personnes ayant suivi une formation spécialisée sont considérées comme de la main-d'œuvre qualifiée. Elles peuvent, en raison de leur formation spécialisée et de leurs connaissances des réglementations spécifiques, évaluer les travaux qui leur sont confiés et identifier les dangers potentiels.

Remarque :

Il est possible d'acquérir une qualification équivalente à une formation spécialisée en ayant exercé pendant plusieurs années une activité dans le domaine concerné.



Seul un atelier spécialisé est habilité à effectuer les opérations d'entretien et de réparation de la machine, lorsque ces opérations sont signalées par la mention supplémentaire "opération atelier". Le personnel d'un atelier spécialisé dispose des connaissances nécessaires ainsi que des moyens appropriés (outillage, dispositifs de levage et de soutien) pour exécuter correctement et en toute sécurité les opérations d'entretien et de réparation.



2.7 Mesures de sécurité en service normal

Utilisez la machine uniquement lorsque tous les dispositifs de sécurité et de protection sont pleinement opérationnels.

Effectuez un contrôle visuel de la machine au moins une fois par jour afin de détecter d'éventuels dommages extérieurs et de vous assurer du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité et de protection.

2.8 Dangers liés aux énergies résiduelles

Faites attention à la présence d'énergies résiduelles mécaniques, hydrauliques, pneumatiques et électriques / électroniques au niveau de la machine.

Prenez, à cet égard, les mesures adaptées en informant le personnel utilisant la machine. Vous trouverez par ailleurs des consignes détaillées dans les chapitres concernés de cette notice d'utilisation.

2.9 Entretien et réparation, élimination des pannes

Effectuez toutes les opérations de réglage, d'entretien et de révision préconisées, en respectant les périodicités stipulées.

Prenez les mesures appropriées concernant les fluides de service, tels que l'air comprimé ou le fluide hydraulique, afin d'éviter une mise en service accidentelle.

En cas d'opérations de remplacement, arrimez soigneusement les ensembles relativement volumineux aux outils de levage.

Vérifiez que les raccords à visser desserrés sont serrés. Une fois les opérations d'entretien terminées, vérifiez le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité et de protection.

2.10 Modifications constructives

Les modifications, ainsi que les ajouts ou transformations au niveau de la machine ne doivent pas être effectués sans l'autorisation de AMAZONEN-WERKE. Cela s'applique également aux soudures sur les pièces porteuses.

Tous les ajouts ou transformations nécessitent une autorisation écrite de AMAZONEN-WERKE. Utilisez exclusivement les accessoires et éléments de transformation homologués par AMAZONEN-WERKE, afin par exemple de préserver la validité de l'autorisation d'exploitation en vertu des réglementations nationales et internationales.

Les véhicules faisant l'objet d'une licence d'exploitation officielle ou présentant des dispositifs et équipements associés, lesquels disposent d'une licence d'exploitation valide ou d'une autorisation de circuler conformément aux règles du code de la route, doivent être dans l'état stipulé par la licence ou l'autorisation.



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement et choc liés à la rupture de pièces porteuses.

En principe, il est interdit

- d'effectuer des alésages sur le cadre ou le châssis.
- de réalésier des trous existants sur le cadre ou le châssis.
- d'effectuer des opérations de soudure sur les pièces porteuses.

2.10.1 Pièces de rechange et d'usure, ainsi que produits auxiliaires

Remplacez immédiatement les éléments de la machine qui ne sont pas en parfait état de fonctionnement.

Utilisez exclusivement des pièces de rechange et pièces d'usure **AMAZONE** d'origine ou des pièces homologuées par AMAZONEN-WERKE, afin de préserver la validité de l'autorisation d'exploitation en vertu des réglementations nationales et internationales. En cas d'utilisation de pièces de rechange et de pièces d'usure d'un autre fabricant, leur conformité aux conditions de sollicitation et de sécurité ne peut être garantie.

AMAZONEN-WERKE décline toute responsabilité pour les dommages résultant de l'utilisation de pièces de rechange et d'usure ou de produits auxiliaires non homologués.

2.11 Nettoyage et élimination des déchets

Manipulez et éliminez les agents et matériaux utilisés en respectant la législation en vigueur, en particulier

- lors des travaux sur les systèmes et dispositifs de lubrification et
- lors des opérations de nettoyage avec des solvants.

2.12 Poste de travail de l'utilisateur

Une seule personne doit prendre place sur le siège conducteur pour piloter la machine.

2.13 Pictogrammes d'avertissement et autres marquages sur la machine



Veillez à ce que tous les pictogrammes d'avertissement présents sur la machine demeurent propres et soient bien lisibles. Remplacez les pictogrammes illisibles. Commandez les pictogrammes d'avertissement auprès de votre revendeur en indiquant la référence (par ex. MD 075).

Structure des pictogrammes d'avertissement

Les pictogrammes d'avertissement signalent les zones dangereuses sur la machine, ainsi que les risques résiduels. Ces zones sont caractérisées par la présence de risques permanents ou susceptibles de se concrétiser à tout instant.

Un pictogramme d'avertissement comporte deux zones :



Zone 1

décrit le risque encouru sous forme illustrée, à l'intérieur d'un symbole de sécurité de forme triangulaire.

Zone 2

affiche la consigne illustrée permettant d'éviter le risque.



Explication des pictogrammes d'avertissement

La colonne **Référence et explication** fournit la description du pictogramme d'avertissement illustré en regard. La description des pictogrammes d'avertissement présente systématiquement les mêmes informations dans l'ordre suivant :

1. la description des risques et dangers.
Par exemple : risque de coupure ou d'arrachement.
2. les conséquences en cas de non-respect de la ou des consignes destinées à éviter le risque.
Par exemple : provoque des blessures graves aux doigts ou à la main.
3. la ou les consignes pour éviter le risque.
Par exemple : attendez l'arrêt complet des éléments de la machine pour les toucher.

Référence et explication

Pictogrammes d'avertissement

MD 075

Risque de coupure ou de sectionnement des doigts et des mains par les pièces en rotation.

Cela peut entraîner des blessures extrêmement graves avec perte de doigts ou d'une main.

Ne touchez en aucune circonstance cette zone dangereuse tant que le moteur du tracteur tourne avec l'arbre de transmission / le circuit hydraulique accouplé.

Attendez l'arrêt complet des éléments de la machine pour les toucher.



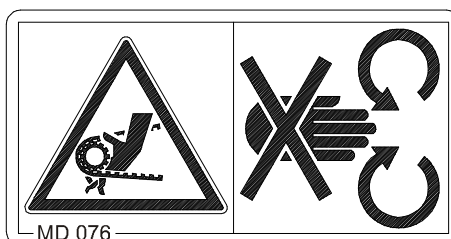
MD 076

Risque de coincement ou de saisie de la main ou du bras par un entraînement à chaîne ou à courroie non protégé.

Cela peut entraîner des blessures extrêmement graves avec perte d'une main ou d'un bras, ou d'une partie de ceux-ci.

N'ouvrez ou ne déposez en aucune circonstance les dispositifs de protection des entraînements à chaîne ou à courroie,

- tant que le moteur du tracteur tourne avec l'arbre de transmission / l'entraînement hydraulique accouplé,
- ou tant que l'entraînement de la roue motrice du sol n'est pas arrêté.



MD 078

Risque d'écrasement des doigts ou de la main par des pièces mobiles, accessibles de la machine.

Cela peut entraîner des blessures extrêmement graves avec perte de doigts ou d'une main.

Ne touchez en aucune circonstance cette zone dangereuse tant que le moteur du tracteur tourne avec l'arbre de transmission / le circuit hydraulique accouplé.

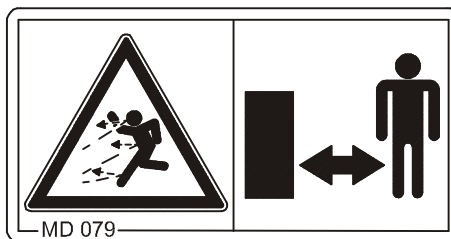


MD 079

Risques d'accidents liés à des matières ou des corps étrangers encore en mouvement ou projetés hors de la machine.

Ce risque est susceptible de se traduire par des blessures sur l'ensemble du corps.

Veillez à ce que les personnes non concernées restent à distance de la zone de danger de la machine tant que le moteur du tracteur fonctionne.





MD 081

Risque d'écrasement de différentes parties du corps suite à l'abaissement accidentel d'éléments de la machine relevés au moyen du vérin hydraulique.

Cela peut entraîner des blessures extrêmement graves au niveau de différentes parties du corps, voire la mort.

Sécurisez le vérin hydraulique des pièces de la machine relevées afin d'éviter tout abaissement accidentel, avant de pénétrer dans l'espace dangereux situé sous ces pièces.

Utilisez à cet effet le support mécanique de vérin hydraulique ou le dispositif de blocage hydraulique.

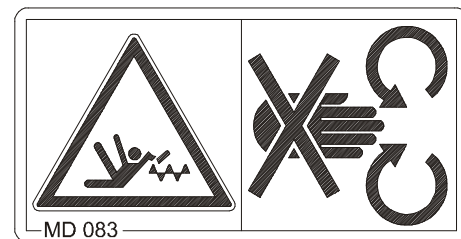


MD 083

Risque de coincement ou de saisie du bras ou de la partie supérieure du torse par des éléments entraînés, non protégés de la machine.

Cela peut entraîner des blessures extrêmement graves au niveau du bras ou de la partie supérieure du torse.

N'ouvrez ou ne déposez en aucune circonstance les dispositifs de protection d'éléments de machine entraînés, tant que le moteur du tracteur tourne avec l'arbre de transmission / l'entraînement hydraulique accouplé.



MD 084

Risque d'écrasement de différentes parties du corps par des éléments de machine basculant ou pivotant vers le bas.

Cela peut entraîner des blessures extrêmement graves au niveau de différentes parties du corps, voire la mort.

Il est interdit de stationner dans la zone de basculement / pivotement d'éléments mobiles de la machine.

Éloignez les personnes de la zone de mouvement des éléments mobiles de la machine avant de les faire pivoter / basculer vers le bas.

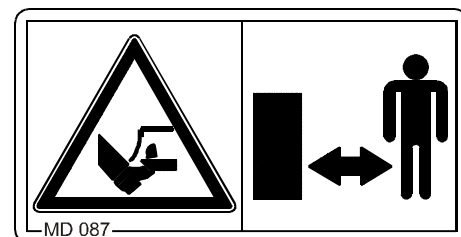


MD 087

Risques de coupure et de sectionnement des orteils ou des pieds par des outils entraînés.

Cela peut entraîner des blessures extrêmement graves avec perte de parties du corps (orteils ou pieds).

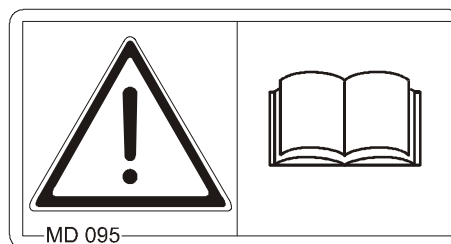
Conservez une distance de sécurité suffisante par rapport à la zone dangereuse tant que le moteur du tracteur tourne avec arbre de transmission / circuit hydraulique accouplé.



Consignes générales de sécurité

MD 095

Avant la mise en service de la machine, veuillez lire la notice d'utilisation et respecter les consignes de sécurité qu'elle contient.



MD 096

Risque d'infection sur tout le corps dû à des projections de liquide sous haute pression (huile hydraulique).

Cela peut entraîner des blessures extrêmement graves sur tout le corps, lorsque de l'huile hydraulique s'échappant sous haute pression traverse l'épiderme et pénètre à l'intérieur du corps.

N'essayez en aucune circonstance de colmater avec la main ou les doigts une fuite au niveau de conduites d'huile hydraulique.

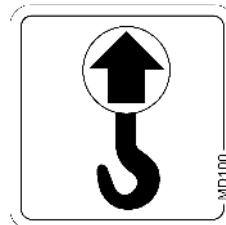
Veuillez lire et respecter les consignes de la notice d'utilisation avant de procéder aux opérations d'entretien et de réparation de la machine.

En cas de blessures provoquées par de l'huile hydraulique, consultez immédiatement un médecin.



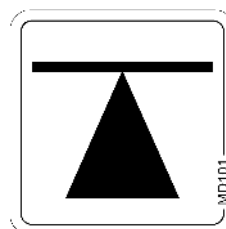
MD 100

Ce pictogramme signale les points d'amarrage pour la fixation des dispositifs d'élingage pour le chargement ou le déchargement de la machine.



MD 101

Ce pictogramme signale les emplacements d'installation des dispositifs de levage (cric).



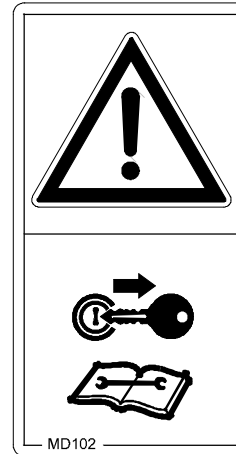


MD 102

Risque dû à un démarrage et à un déplacement accidentels de la machine lors des interventions sur celle-ci, par exemple lors d'opérations de montage, de réglage, de résolution de pannes, de nettoyage, d'entretien et de réparation.

Cela peut entraîner des blessures extrêmement graves au niveau de différentes parties du corps, voire la mort.

- Avant toute intervention sur la machine, prenez toutes les mesures pour empêcher un démarrage et un déplacement accidentels de la machine.
- Selon le type d'intervention, lisez et respectez les consignes du chapitre concerné de la notice d'utilisation.



MD 107

Risque de basculement de la machine sur des pentes supérieures à 22 % !

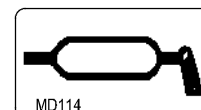
La machine risque de se renverser sur une pente trop raide et d'écraser alors le conducteur ou de le coincer sous elle.

Cela peut entraîner des blessures extrêmement graves au niveau de différentes parties du corps, voire la mort.



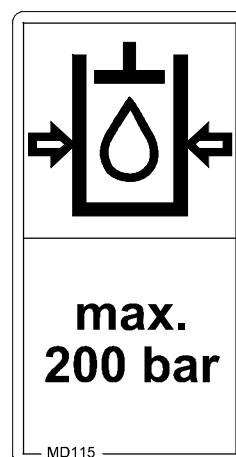
MD 114

Ce pictogramme signale un point de lubrification



MD 115

La pression de service maximale du circuit hydraulique est de 200 bar.



MD 145

Le sigle CE indique que la machine est conforme aux exigences de base en matière de sécurité et de santé.



MD 147

Risque pour le conducteur lié à la puissance de décélération (freinage) !

En cas de freinage trop brusque, le conducteur de la machine risque d'être projeté en avant !



MD 148

Le niveau sonore (L_{WA}) est de 105 dB.

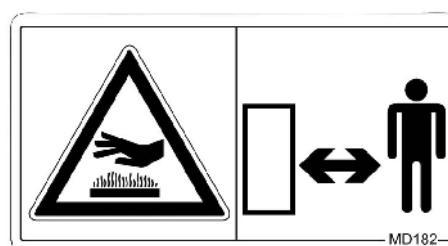


MD 182

Risque de brûlure au contact des surfaces chaudes.

Des brûlures graves sont à redouter si tel est le cas.

- Attendez que la machine ait entièrement refroidi avant de procéder aux opérations.



MD 184

Il est recommandé au conducteur de la machine de préserver son appareil auditif en portant des protections auditives.





2.13.1 Emplacement des pictogrammes d'avertissement et autres marquages

Pictogrammes d'avertissement

Les illustrations suivantes montrent les emplacements des pictogrammes d'avertissement sur la machine.

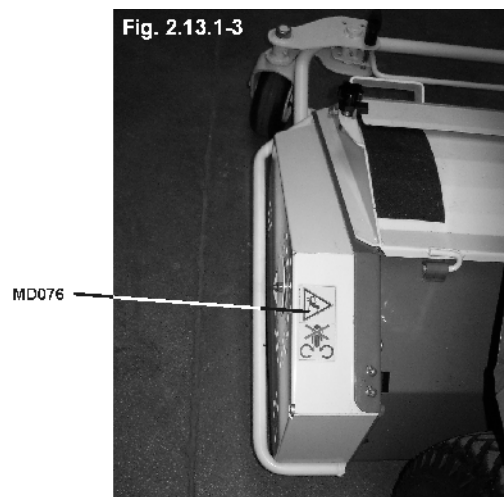
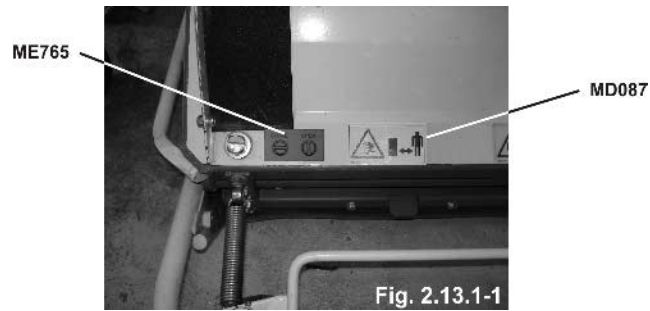




Fig. 2.13.1-4

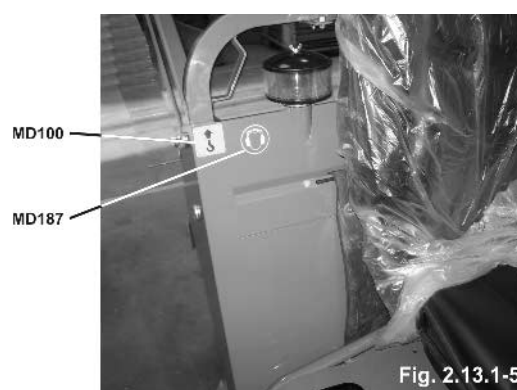


Fig. 2.13.1-5

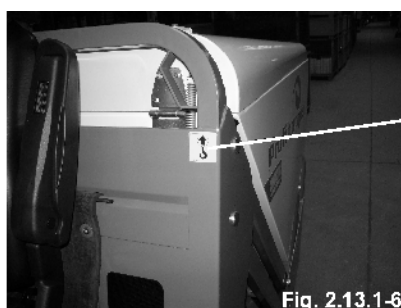
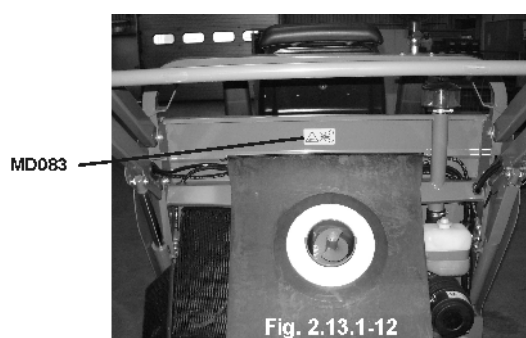
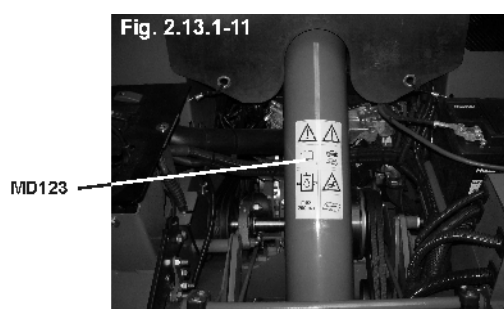
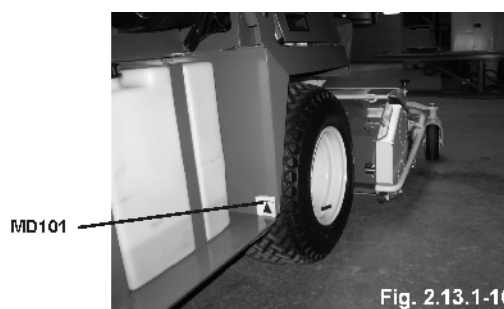
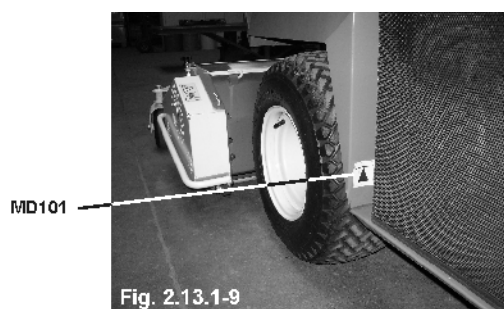
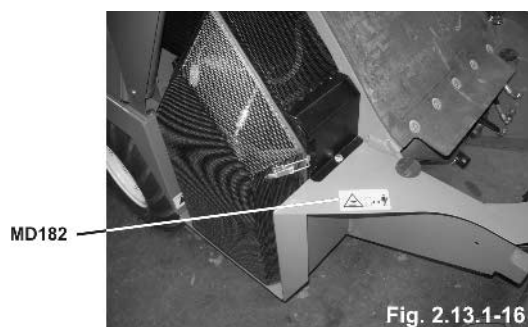
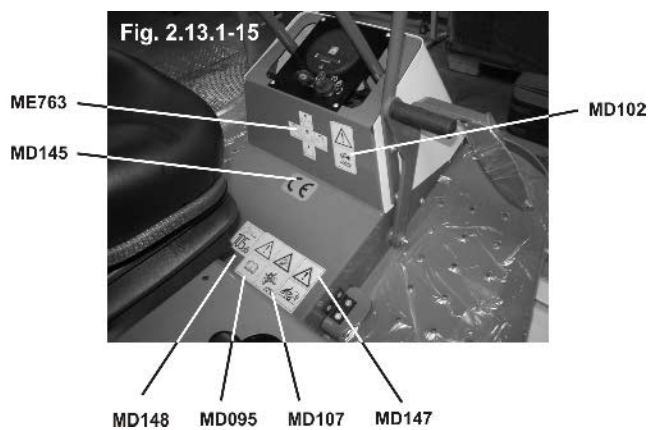
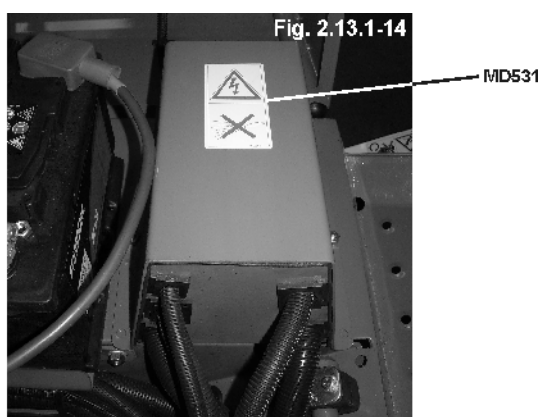
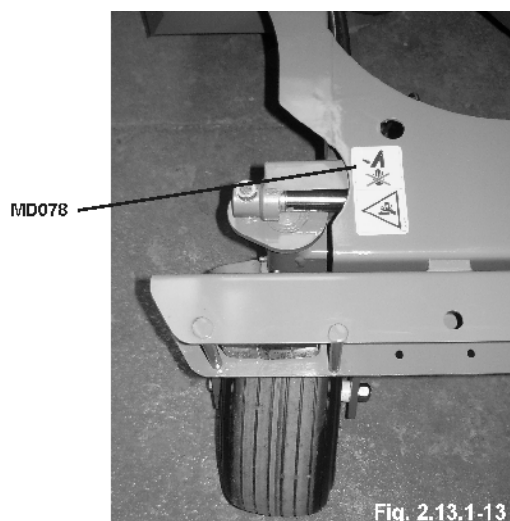


Fig. 2.13.1-6









2.14 Risques découlant du non-respect des consignes de sécurité

Le non-respect des consignes de sécurité

- peut entraîner la mise en danger des personnes, mais aussi être préjudiciable pour l'environnement et la machine.
- peut avoir pour conséquence la perte de tout recours en dommages-intérêts.

Par exemple, le non-respect des consignes de sécurité peut avoir les conséquences suivantes :

- Mise en danger des personnes par l'absence de zones de travail sécurisées.
- Défaillance de fonctions importantes de la machine.
- Échec des méthodes prescrites d'entretien et de réparation.
- Mise en danger des personnes par des interactions d'origine mécanique et chimique.
- Pollution de l'environnement par une fuite d'huile hydraulique.

2.15 Travail respectueux des règles de sécurité

Outre les consignes de sécurité de la présente notice d'utilisation, il convient également de se conformer aux réglementations nationales applicables relatives à la protection du travail et à la prévention des accidents.

Respectez les consignes figurant sur les pictogrammes d'avertissement pour éviter les risques.

Lors des déplacements sur les voies et chemins publics, veuillez respecter les règles du code de la route.

2.16 Consignes de sécurité s'adressant à l'utilisateur



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement et choc liés à un défaut de sécurité concernant le déplacement ou le fonctionnement.

Avant de mettre en service la machine, vérifiez qu'elle est en mesure de se déplacer sur route et de fonctionner en toute sécurité.

2.16.1 Consignes générales de sécurité et de prévention des accidents

- Outre ces consignes, respectez également les réglementations nationales applicables relatives à la sécurité et à la prévention des accidents.
- Les pictogrammes d'avertissement et autres marquages apposés sur la machine fournissent des consignes importantes pour un fonctionnement sans risques de celle-ci. Le respect de ces consignes contribue à votre sécurité.
- Avant le démarrage et la mise en service, contrôlez l'espace environnant de la machine (présence d'enfants). Veillez à avoir une visibilité suffisante.
- Adaptez votre conduite afin de pouvoir maîtriser en toutes circonstances la machine.
Tenez compte de vos facultés personnelles, des conditions concernant la chaussée, de la circulation, de la visibilité et des intempéries, des caractéristiques de conduite de la machine.

Utilisation de la machine

- Avant le début du travail, familiarisez-vous avec tous les dispositifs et éléments de commande de la machine et leurs fonctions. Il ne sera plus temps de procéder à ces tâches au cours du travail.
- Portez des vêtements parfaitement ajustés. Le port de vêtements amples accroît le risque qu'ils soient happés par des arbres d'entraînement ou qu'ils s'enroulent autour de ceux-ci.
- Utilisez la machine uniquement une fois les dispositifs de protection en place et opérationnels.
- Respectez la charge maximale de la machine et les charges admissibles par essieu et d'appui ! Le cas échéant, roulez uniquement avec une benne à moitié pleine.
- Il est interdit de stationner dans la zone de travail de la machine. (voir chap. 3.7)
- Il est interdit de stationner dans la zone de rotation et de pivotement de la machine.
- Les éléments de la machine actionnés par une force extérieure (par ex. hydraulique) comportent des zones d'écrasement et de cisaillement.
- Les éléments de la machine commandés par une force extérieure doivent être actionnés uniquement à condition de respecter une distance de sécurité suffisante par rapport à la machine.
- Avant de descendre de la machine, immobilisez-la afin d'éviter tout démarrage et déplacement accidentels. Pour cela
 - serrez le frein de stationnement
 - arrêtez le moteur
 - retirez la clé de contact



Transport de la machine

- En cas de déplacement sur des voies de circulation publiques, veuillez respecter les règles du code de la route en vigueur dans le pays.
- Avant les déplacements sur route, vérifiez que
 - le système d'éclairage n'est pas endommagé, qu'il fonctionne et qu'il est propre
 - le système de freinage et le circuit hydraulique ne présentent aucun défaut à l'examen visuel
 - le frein de stationnement est complètement desserré
- Assurez-vous que la capacité de braquage et la puissance de freinage de la machine sont suffisantes.
- Contrôlez l'action des freins avant les déplacements.
- Dans les virages, tenez compte du déport important et de la masse en rotation de la machine.
- Avant les déplacements sur route, placez tous les éléments pivotants de la machine en position de transport.
- Avant les déplacements sur route, vérifiez si l'équipement de transport obligatoire est monté correctement sur la machine, par ex. les dispositifs d'éclairage, de signalisation et de protection.
- Adaptez votre vitesse de déplacement aux conditions environnantes.

2.16.2 Circuit hydraulique

- Le circuit hydraulique est sous haute pression.
- Vérifiez le branchement approprié des conduites hydrauliques.
- Lors du branchement des conduites hydrauliques, veillez à ce que le système hydraulique ne soit pas sous pression.
- Il est interdit de bloquer les organes de commande qui servent à commander directement, par voie hydraulique ou électrique, des éléments, par ex. processus de repliage / déploiement, de pivotement et de coulissement. Le mouvement correspondant doit être interrompu automatiquement en cas de relâchement de l'organe de commande associé. Cela ne s'applique pas aux mouvements de dispositifs qui
 - fonctionnent en continu,
 - sont régulés automatiquement ou
 - doivent avoir une position flottante ou une position sous pression selon les circonstances
- Avant d'exécuter des opérations sur le circuit hydraulique
 - Abaissez les pièces de la machine
 - Dépressurisez le circuit hydraulique
 - Arrêtez le moteur
 - Serrez le frein de stationnement
 - Retirez la clé de contact
- Faites examiner au moins une fois par an les conduites hydrauliques par un spécialiste afin de vous assurer de leur bon état.
- Remplacez les conduites hydrauliques endommagées ou usées. Utilisez uniquement des conduites hydrauliques **AMAZONE** d'origine.
- La durée d'utilisation des conduites hydrauliques ne doit pas excéder six ans, en incluant une durée de stockage possible de deux

ans au maximum. Même en cas de stockage approprié et d'utilisation respectant les contraintes admissibles, les flexibles et raccords subissent un vieillissement tout à fait normal, d'où la limitation de leur durée de stockage et de service. Néanmoins, la durée d'utilisation peut être fixée conformément aux valeurs empiriques, en particulier en tenant compte des risques potentiels. Concernant les flexibles et conduites en thermoplastique, d'autres valeurs de référence peuvent être prises en considération.

- N'essayez en aucune circonstance de colmater avec la main ou les doigts une fuite au niveau de conduites hydrauliques.
Du fluide s'échappant sous haute pression (huile hydraulique) peut traverser l'épiderme et provoquer des blessures corporelles graves.
En cas de blessures provoquées par de l'huile hydraulique, consultez immédiatement un médecin. Risque d'infection.
- En raison du risque d'infection élevé, utilisez des outils et équipements appropriés lors de la recherche de points de fuite.

2.16.3 Installation électrique

- Avant toute intervention sur l'installation électrique, débranchez le pôle négatif (-) de la batterie.
- Utilisez exclusivement les fusibles préconisés. L'utilisation de fusibles d'un ampérage trop élevé peut entraîner la détérioration de l'installation électrique, avec un risque d'incendie.
- Veillez au branchement approprié des bornes de la batterie, en commençant par le pôle positif, puis le pôle négatif. Lors du débranchement des bornes, commencez par le pôle négatif, puis débranchez le pôle positif.
- Placez systématiquement le cache prévu à cet effet sur le pôle positif de la batterie. Attention au risque d'explosion en cas de mise à la masse.
- Risque d'explosion - Évitez la formation d'étincelles et les flammes nues à proximité de la batterie !
- La machine peut être équipée de composants et éléments électroniques dont le fonctionnement peut être affecté par les émissions électromagnétiques d'autres appareils. Ce type d'influence peut constituer une source de danger pour les personnes lorsque les consignes de sécurité suivantes ne sont pas respectées.
 - En cas d'installation a posteriori d'appareils et/ou de composants électriques sur la machine, avec branchement sur le circuit électrique de bord, l'utilisateur doit au préalable vérifier que l'installation ne provoque pas de perturbations au niveau de l'électronique du véhicule ou d'autres composants.
 - Assurez-vous que les composants électriques et électroniques installés a posteriori sont conformes à la directive 89/336/CEE sur la compatibilité électromagnétique dans sa version en vigueur et qu'ils portent le marquage CE.



2.16.4 Contrôle de sécurité avant tout déplacement

Avant tout déplacement de la machine, contrôlez le fonctionnement et la fiabilité des pièces suivantes, importantes pour la sécurité :



- **Pression et sculpture des pneumatiques**
- **Fonctionnement du commutateur de siège**
- **Étanchéité et/ou porosité des conduites hydrauliques**
- **Fixation des couteaux (absence de desserrage et d'usure importante)**
- **Fixation des dispositifs de protection (absence de desserrage ou supports mal fixés)**
- **Le couvercle de la benne doit être fermé**
- **Fixation de la trappe de mulching**
- **L'unité de tonte doit être arrêtée dès que la benne est relevée**
- **Réglage des leviers de direction. La machine ne doit pas se déplacer tant que les leviers de direction ne sont pas actionnés.**

3 Données générales sur la machine

3.1 Domaines d'application

La tondeuse AMAZONE Profihopper est conçue pour la tonte et la verti-coupe des espaces verts (terrains de sport, parcs, etc.).
En automne, le Profihopper permet de ramasser et de broyer les feuilles mortes.

3.2 Déclaration de conformité

Le Profihopper est conforme à la directive européenne 89/392/CEE (machines) et aux directives complémentaires correspondantes.

3.3 Informations concernant les commandes

Indiquez impérativement le **numéro de série** de votre machine lors de la commande d'équipements spéciaux et de pièces de rechange ou pour des questions d'ordre technique.



Pour le respect des normes de sécurité, seules des pièces de rechange d'origine AMAZONE doivent être utilisées en cas de réparation. Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'utilisation d'autres pièces.

3.4 Identification de la machine

Plaque signalétique sur la machine (fig. 3.4)

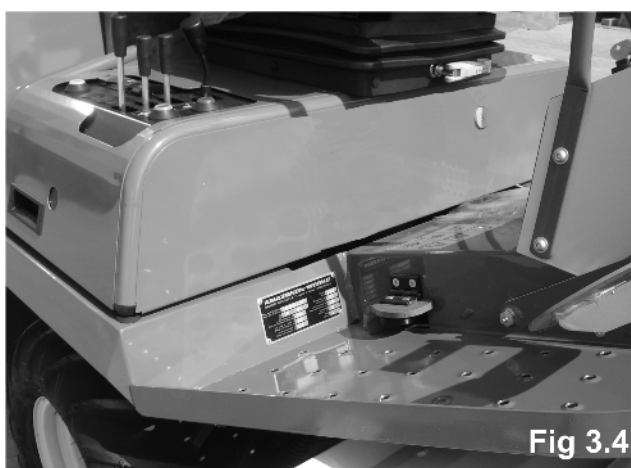


Fig 3.4



Cette plaque signalétique a une valeur officielle, par conséquent elle ne doit pas être modifiée ou rendue illisible.



3.5 Caractéristiques techniques

Moteur :

diesel Lombardini FOCS, refroidissement par eau, 3 cylindres
1028 cm³, 18 KW (24,5 CV).

Capacité du réservoir : 20 l de gazole

Huile hydraulique : 17 l

Transmission :

hydrostatique, 2 moteurs hydrauliques et 2 pompes réglables

Vitesse de déplacement :

0 à 10 km/h en continu en marche avant

0 à 5 km/h en continu en marche arrière

Système de direction :

commande des roues motrices (rayon de braquage nul)

Freinage :

hydrostatique et frein de stationnement

Embrayage de l'unité de tonte :

électromagnétique

Pneumatiques :

à l'avant 20x10,00-10-4 PR ou 21x11,00-10-4 PR
ou 20x12-10-4PR

à l'arrière 15x6,00-6-4 PR

Dimensions avec unité de tonte AMAZONE :

longueur : 2,67 m

largeur : 1,48 m

hauteur : 1,58 m

Poids avec unité de tonte AMAZONE :

955 kg poids à vide, 1250 kg poids total autorisé

3.5.1 Données concernant le niveau sonore

La valeur d'émission mesurée au poste de travail (niveau de pression acoustique) est de 90 dB(A). Cette valeur est mesurée pendant le fonctionnement de la machine, au niveau de l'oreille du conducteur. Valeur de la puissance acoustique conforme à la directive européenne 2000/14/CE : L_{WA} = 105 dB(A).



REMARQUE :

Conformez-vous à la directive européenne 2003/10/CE sur le bruit ainsi qu'au règlement sur la protection contre le bruit et les vibrations

3.5.2 Données relatives aux mesures de vibrations

- Vibrations aux main et aux bras mesurées selon DIN EN ISO 5349-1 und DIN EN ISO 5349-2: ~~EN 1033~~ :

a) à gauche 4,59 m/s²

b) à droite 5,0 m/s²

- Vibrations au niveau du corps : 0,55 m/s² mesurées selon ISO 2631-1 und DIN EN 14253: ~~EN 1032~~.

3.6 Utilisation conforme

Le Profihopper d'AMAZONE est exclusivement conçu pour les espaces verts. Il permet de tondre, de verticouper et de ramasser l'herbe tondue et les feuilles mortes en automne.

Toute utilisation sortant du cadre défini ci-dessus est considérée comme non conforme. Les dommages qui pourraient en résulter ne sont pas garantis par le constructeur. L'utilisateur supporte légalement l'entière responsabilité des conséquences qui peuvent en découler.

On entend également par utilisation appropriée et conforme le respect de toutes les consignes et recommandations du constructeur concernant les conditions d'utilisation, de maintenance et de remise en état.

L'utilisation exclusive des **pièces de rechange AMAZONE d'origine** garantit également une utilisation conforme aux dispositions.

Le Profihopper d'AMAZONE ne doit être utilisé, entretenu et remis en état de fonctionnement que par du personnel disposant des connaissances adéquates et informé des risques inhérents.

Respectez toutes les réglementations en matière de prévention des accidents du travail ainsi que toutes les autres règles générales de sécurité sur le plan technique, médical et de la sécurité routière. Suivez scrupuleusement les recommandations de sécurité mentionnées sur les autocollants apposés sur la machine, ses équipements et ses accessoires.

Toute modification effectuée unilatéralement sur la machine rend automatiquement caduque toute garantie de la part du constructeur quant aux dommages éventuels résultant de ces modifications.

3.7 Distance de sécurité

Il est interdit aux personnes de se tenir dans la zone de travail de la machine.

La zone de travail est délimitée par un rayon de 5 mètres tout autour de la machine (lorsque celle-ci fonctionne).

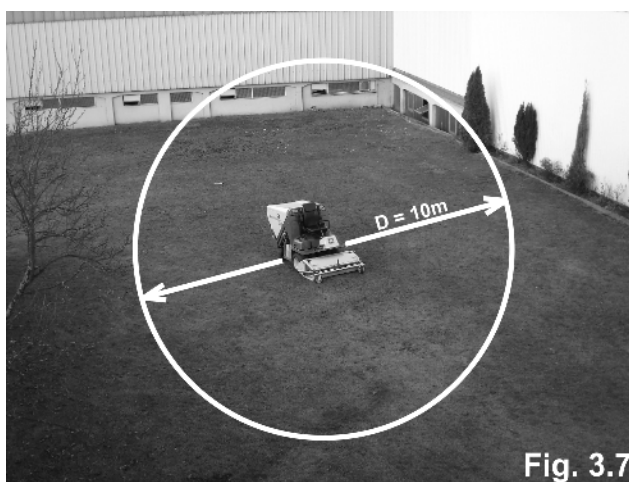


Fig. 3.7



4 Transport de la machine

Lors du sanglage de la machine, il est conseillé d'utiliser des fourreaux de protection pour les sangles.



Fig. 4

Transport, stockage

1. Pour charger la machine sur une remorque, utilisez des rampes à surfaces antidérapantes et à angles identiques. ($16,7^\circ \triangleq 30\%$).
2. Roulez doucement et prudemment lorsque vous transportez la machine sur une remorque ou dans un camion.

ATTENTION !

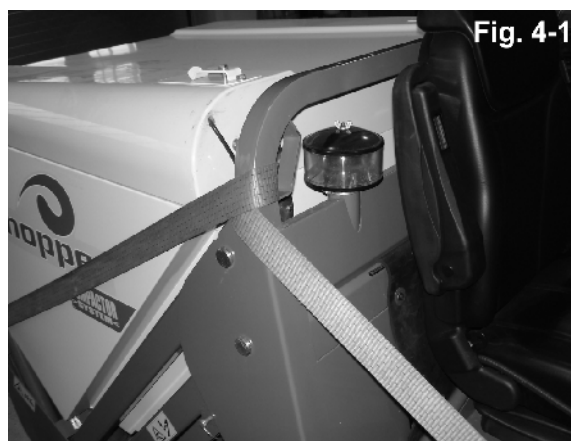
La machine doit toujours être chargée et transportée en marche avant.



Pour des raisons de sécurité, il est également conseillé de sangler le couvercle de la benne ! S'il y a trop de vent pendant le déplacement sur route, le couvercle risque de se détacher !

Les sangles sur le couvercle doivent être solidement arrimées !

3. Pour transporter la machine sur une remorque, il faut la sangler solidement, serrer le frein à main et couper le moteur. Respectez les points d'amarrage (Fig. 4-1)
4. La machine ne peut être recouverte d'une bâche qu'après le refroidissement total du moteur. Risque d'incendie !
5. Videz entièrement la benne une fois la tonte terminée. L'herbe ramassée peut dans certaines conditions chauffer et s'enflammer. Risque d'incendie !
6. Ne poussez jamais la machine lorsque le moteur est arrêté ! Vous risqueriez d'endommager la transmission !





5 Réception de la machine

A la réception de la machine, veuillez vérifier qu'il ne manque rien et que la machine n'a pas été endommagée pendant le transport. Seules les réclamations immédiatement déposées auprès de l'entreprise de transport pourront permettre l'indemnisation des dommages. Veuillez vérifier que vous disposez bien de toutes les pièces mentionnées sur le bordereau de livraison.

Les éventuels dommages doivent être immédiatement consignés sur le bon de livraison en présence du chauffeur du camion.

Avant de mettre en service la machine, enlevez l'emballage ainsi que les fils métalliques et contrôlez le graissage.

6 Tableau de bord et commandes

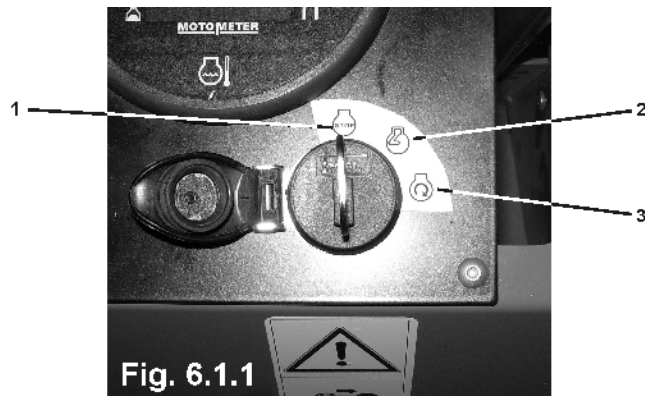
6.1 Tableau de bord



Ne nettoyez jamais le tableau de bord (Fig. 6.1.2) avec un nettoyeur haute pression !

- 1 Témoin de remplissage de la benne
Clignote dès que la benne est pleine.
- 2 Témoin de charge de la batterie
Si ce témoin ne s'éteint pas après le démarrage du moteur, contrôlez la charge de la batterie (il peut arriver que ce témoin ne s'éteigne que lorsque le régime moteur augmente légèrement).
- 3 Contrôle de fonctionnement du système de ramassage
Lorsque ce témoin s'allume, l'unité de tonte s'éteint automatiquement, les vis sans fin d'alimentation ne tournant plus (en raison par exemple de la présence de corps étrangers).
- 4 Témoin de frein de stationnement
Ce témoin s'éteint lorsque vous desserrez le frein de stationnement.
- 5 Contrôle de l'unité de tonte
S'allume dès que l'unité de tonte fonctionne.
- 6 Témoin de préchauffage du moteur diesel
(voir procédure de démarrage)
- 7 Clignotant
- 8 Compteur d'heures de service
- 9 Témoin de température du liquide de refroidissement moteur
Lumières vertes = la température du liquide de refroidissement est normale
Lumières clignotantes rouges = le moteur surchauffe.
- 10 Témoin de surchauffe du liquide de refroidissement
Si ce témoin s'allume, l'unité de tonte s'éteint automatiquement. Laissez tourner le moteur environ 5 min. au ralenti pour refroidir le liquide. Si la température du liquide continue à augmenter, le moteur se coupe automatiquement.
Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement et faites l'appoint si nécessaire (voir chapitre 10.3.5). Contrôlez la propreté du radiateur et de sa grille de protection et nettoyez-les si nécessaire. Si le témoin reste allumé après le redémarrage du moteur ou si celui-ci continue à surchauffer, contactez le service après-vente.
- 11 Témoin de pression d'huile moteur
Si ce témoin s'allume, arrêtez immédiatement le moteur et vérifiez le niveau d'huile. Faites l'appoint si nécessaire. Si le témoin reste allumé après le redémarrage du moteur, coupez le contact et contactez le service après-vente.
- 12 Contrôle de fonctionnement du système Amazone Path Control (en option)
Ne concerne que les machines équipées du système de contrôle de trajectoire. Le témoin s'allume lorsque le système est activé.

- 13 **Témoin de position de la benne**
 Si la benne est en position de travail, le témoin est éteint. Si la benne est relevée ou en position de vidange, le témoin est allumé.
 Un contacteur de sécurité coupe le moteur si la benne est relevée par inadvertance en cours de travail. Il faut alors redescendre la benne en position de travail, redémarrer le moteur et activer à nouveau l'unité de tonte.

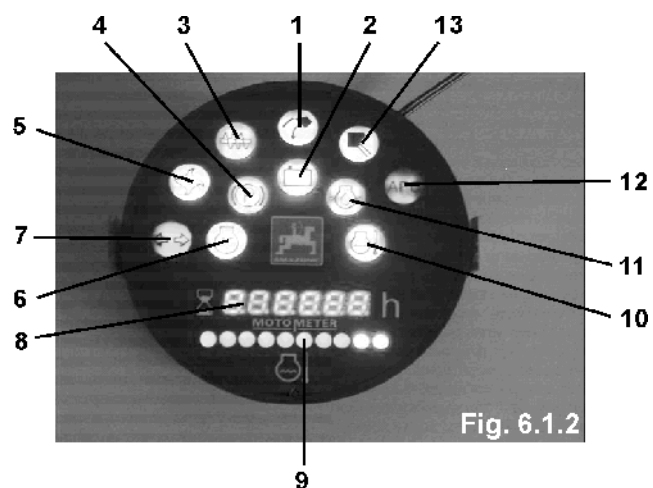


Clé de contact (Fig. 6.1.1)

Pos. 0 = Arrêt
 Pos. 1 = Fonctionnement, préchauffage
 Pos. 2 = Démarrage



Retirez la clé de contact et recouvrez la serrure de contact avec le cache anti-poussière pendant le nettoyage !



6.2 Boîtier à fusibles sous le siège

Selon les modèles, le boîtier à fusibles situé sous le siège comporte entre deux et sept fusibles. Ôtez les deux vis de maintien pour ouvrir le boîtier. Des fusibles de rechange sont à votre disposition dans la caisse à outils située sous le siège. Remédiez impérativement au problème de fonte du ou des fusibles en trouvant l'origine.

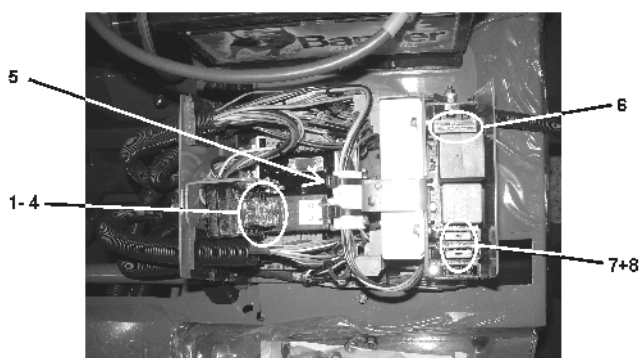
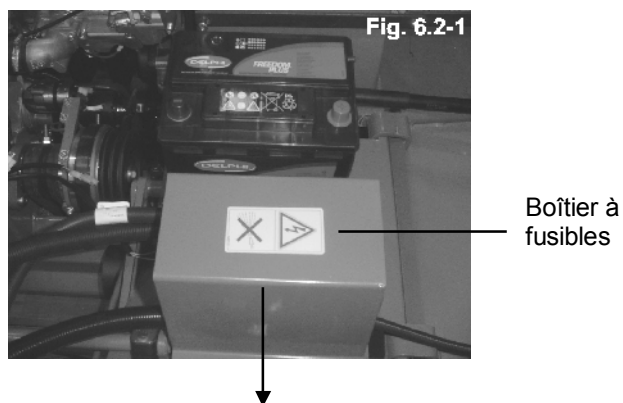


Fig. 6.2-2

- 1-4 Fusible 15 A
- 5 Fusible 20 A
- 6 Fusible 50 A
- 7+8 Fusible 15 A



6.3 Leviers de commande

1. Manette d'accélérateur

Placez la manette d'accélérateur en position ralenti pour démarrer et couper le moteur.

2. Vidange de la benne

Tirez le levier vers l'arrière pour vider la benne et poussez-le vers l'avant pour ramener la benne dans sa position de travail.

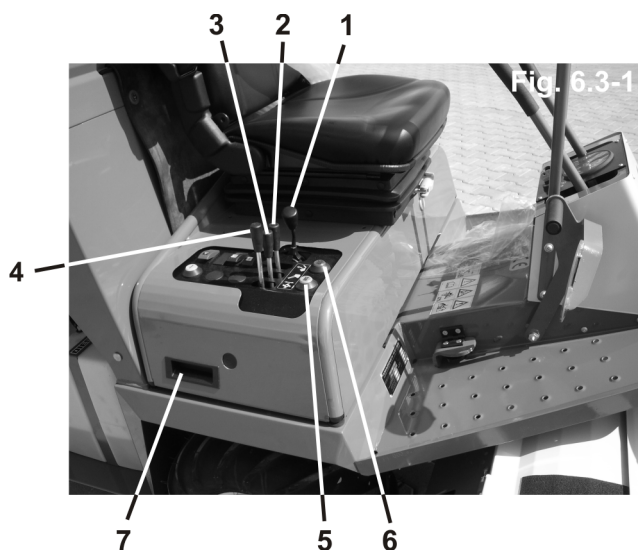
3. Levage/abaissement de la benne

Tirez le levier vers l'arrière pour relever la benne, poussez-le vers l'avant pour l'abaisser.



ATTENTION !

Redoublez de précaution lorsque vous roulez avec la benne en position haute. Risque de basculement !



4. Levage/abaissement de l'unité de tonte

Tirez le levier vers l'arrière pour relever l'unité de tonte et poussez-le vers l'avant pour l'abaisser. En position de travail (tonte, etc.), le levier doit être verrouillé dans sa position avant. L'unité de tonte est alors en position intermédiaire et peut parfaitement s'adapter aux inégalités du sol.

5. Mise en route de l'unité de tonte

Sélectionnez un régime moteur moyen pour un démarrage en douceur de l'unité de tonte. Enfoncez l'interrupteur jusqu'à ce que l'unité de tonte ait atteint une vitesse suffisante. Cet interrupteur se désactive dès que la benne est relevée.

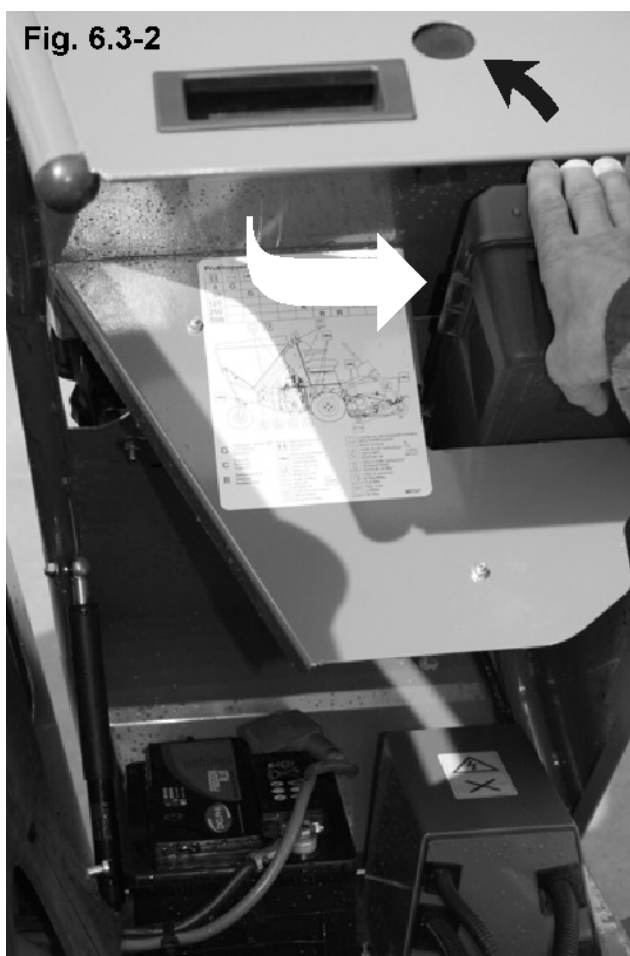
6. Arrêt de l'unité de tonte

7. Ouverture du capot porte-siège

Le capot porte-siège est mécaniquement verrouillé et ne peut être déverrouillé que si l'on appuie sur le bouton noir (Fig. 6.3-2).

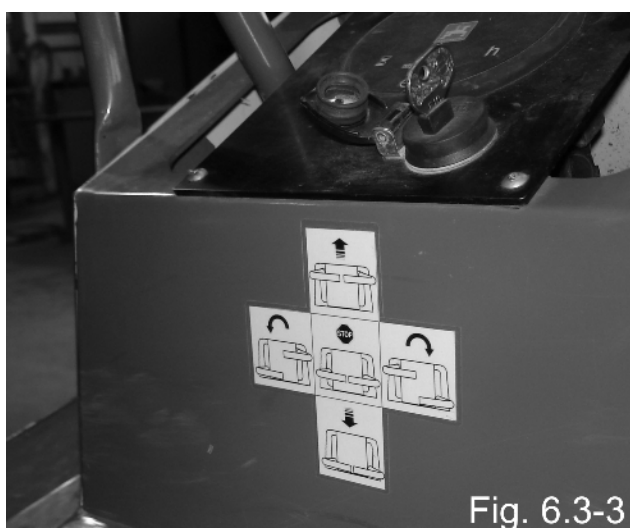
8. Caisse à outils

Une caisse à outils est à votre disposition sous le siège.



10. Leviers de direction

Le sens de déplacement de la machine avec les leviers de direction est expliqué sur l'étiquette située sous le tableau de bord (Fig.6.3-3).





6.4 Réglage de la vitesse, direction

1. Leviers de direction (Fig. 6.4-1/1)

Tirez le levier gauche vers l'arrière pour tourner à gauche. Tirez le levier droit vers l'arrière pour tourner à droite. Nous vous conseillons de manipuler ces deux leviers d'une seule main pour une meilleure maîtrise du système de conduite (Fig. 6.4-2).

Lorsque vous appuyez sur la pédale pour modifier la vitesse d'avancement, les leviers de direction bougent simultanément dans le sens d'avancement.

2. Pédale d'avancement (Fig. 6.4-1/2)

La pédale d'avancement permet de régler la vitesse de 0 à 10 Km/h en continu en marche avant. Pour arrêter la machine, relâchez la pédale et n'exercez plus aucune pression sur les leviers de direction. Pour freiner plus rapidement, tirez légèrement les deux leviers vers l'arrière.

Pour rouler en marche arrière, tirez simultanément les deux leviers vers l'arrière, n'actionnez pas la pédale d'avancement.

3. Poignée de sécurité (Fig. 6.4-1/3)

Elle facilite la montée sur / la descente de la machine et offre un maintien supplémentaire lors de la conduite en pente.

ATTENTION !



Un actionnement brusque des leviers de direction entraîne une accélération importante de la machine.

Familiarisez-vous avec les caractéristiques de conduite propres à la machine en la manœuvrant sur un espace dégagé et à un régime moteur moyen. Risque d'accident !



Fig. 6.4-1



Fig. 6.4-2

6.5 Frein à main

- Lorsque le frein à main est serré, les leviers de direction ainsi que la pédale d'avancement sont bloqués. Il n'est ainsi pas possible de déplacer accidentellement la machine.
- Grâce à un nouveau circuit électrique, lorsque le conducteur sert le frein et arrête l'unité de tonte, il peut quitter le siège sans que le moteur ne s'arrête. Cette fonction augmentera la durée de vie du démarreur et de la batterie.



1. Serrage du frein à main :

En tirant le levier du frein à main (qui sert également de pédale d'avancement) sur plusieurs crans, le frein est serré et immobilise la machine (Fig. 6.5-2).



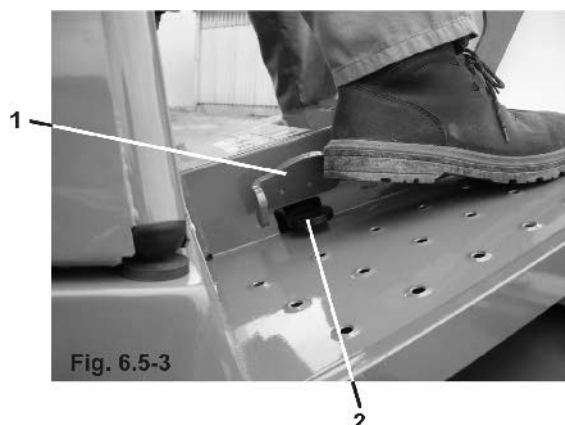
ATTENTION :

Lorsque le frein à main est serré, l'unité de tonte ne peut pas s'enclencher !



2. Desserrer le frein à main :

Pour libérer le frein, lever le couvercle (1) du verrou avec le talon puis appuyer sur le verrou (2) avec le talon (Fig. 6.5-3).



6.6 Réglage du siège

1. Réglage longitudinal

Tournez le levier (Fig. 6.6/1) vers la gauche pour déplacer le siège dans la position souhaitée.

2. Inclinaison du dossier

Tirez le levier (Fig. 6.6/2) vers le haut pour régler l'inclinaison.

3. Réglage de la suspension du siège

Le siège possède 5 différents réglages de suspension (Fig. 6.6/3).

Suspension souple : Lever le levier et le tourner vers la droite.

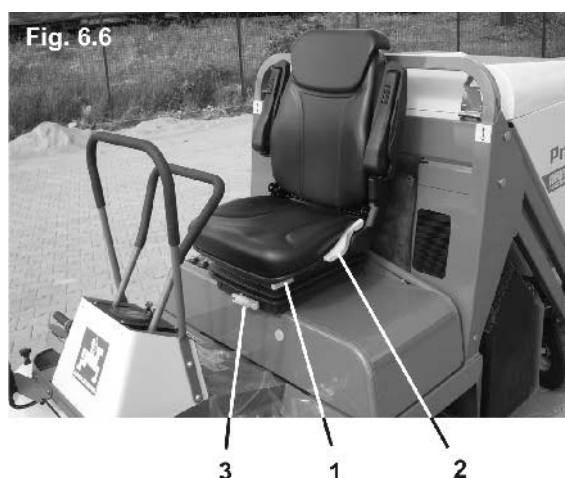
Suspension ferme : Lever le levier et le tourner vers la gauche.



Le siège est équipé d'un contacteur de sécurité qui coupe le moteur si le conducteur quitte le siège.

Cette fonction de sécurité se déclenche en moins de 7 secondes.

Une suspension trop raide du siège peut entraîner le déclenchement de cette fonction de sécurité en présence d'inégalités du sol (ratés du moteur)



ATTENTION

Contrôlez systématiquement le fonctionnement du contacteur de sécurité avant de démarrer la machine !

En cas de défaut ou de retard dans le déclenchement de la fonction de sécurité, contactez immédiatement le service après-vente !



7 Mise en service, utilisation de la machine

7.1 Système de sécurité

La tondeuse est équipée de 4 contacteurs de sécurité :

- Un contacteur de sécurité au moteur qui coupe l'unité de tonte dès que la température de fonctionnement du moteur dépasse 110 °C (voir chapitre 9.2.3).
- Un contacteur sous le siège qui coupe le moteur dès que le conducteur quitte le siège.
- Un contacteur pour la benne qui coupe le moteur si on relève la benne alors que l'unité de tonte fonctionne encore.
- Un contacteur de sécurité sous l'unité de tonte qui coupe l'embrayage électromagnétique lorsque les vis sans fin sont bloquées ou ne tournent plus.

L'unité de tonte ne peut être mise en service que si les 4 conditions suivantes sont remplies :

- Pas de surchauffe moteur (par ex. radiateur encrassé).
- La benne doit être fermée et complètement descendue.
- Le siège doit être occupé.
- Les vis ne doivent pas être bloquées.
- Le frein à main doit être desserré.



REMARQUE

Le moteur ne peut être démarré que si le siège conducteur est occupé !

7.2 Pression des pneumatiques

Respectez impérativement la pression de gonflage préconisée pour les pneumatiques. Si vous appliquez une pression différente, la tenue de route de la machine peut s'en ressentir.

Pression de gonflage :	à l'avant :	1,0 bar
	à l'arrière :	1,0 bar
Pneumatiques de l'unité de tonte :		1,5 bar

7.3 Contrôles avant la mise en service

Voici les points qu'il vous faut contrôler avant chaque mise en service :

- **Huile moteur :**

Contrôlez le niveau d'huile (Fig.7.3-1) et faites l'appoint si nécessaire (Fig. 7.3-2).

Huile préconisée : huile moteur diesel 10W40 API-CF

Capacité du réservoir : 2,4 l

Fig. 7.3-1



Fig. 7.3-2



- **Huile transmission hydrostatique :**

Le réservoir d'huile est intégré dans le châssis sur le côté droit de la machine. Les deux traits rouges de l'indicateur de niveau situé sur le flanc de la machine indiquent les niveaux minimum et maximum. Vérifiez le niveau et faites l'appoint si nécessaire (Fig. 7.3.-3). L'huile se dilate quand elle est chaude. Évitez de trop remplir le réservoir !

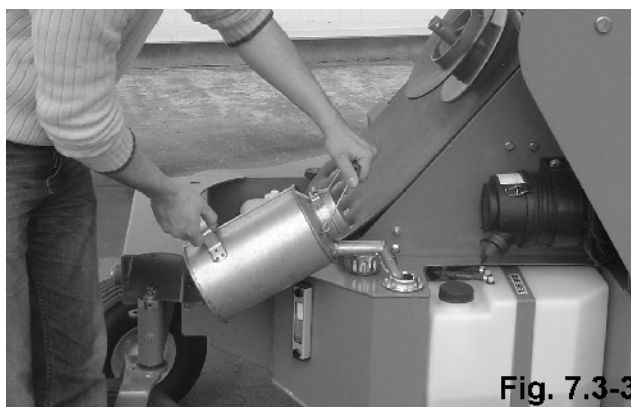
Huile préconisée : huile moteur 10 W 40 API-CF

Capacité du réservoir : 17 l

ATTENTION !



**L'huile chauffe énormément lorsque la machine fonctionne !
Si vous utilisez de l'huile hydraulique, utilisez uniquement l'huile hydraulique d'appellation HLP68 !**



- **Carburant (gazole)**

Le réservoir à carburant est translucide, ce qui permet de voir aisément le niveau. N'attendez pas que le réservoir soit complètement vide pour faire le plein !

N'utiliser que du GASOIL répondant à la Norme ISO 8217 DMX ou EN590:96 !

Tout autre mélange ou carburant (bio-gazole RME par ex.) risquerait de nuire au bon fonctionnement du moteur !

Le GAZOLE est inflammable. Il est strictement interdit de fumer à proximité, de produire des étincelles ou d'approcher une flamme nue !

Évitez tout contact avec le gazole !

L'inhalation des vapeurs de gazole est toxique !



7.4 Mise en route et arrêt du moteur

Pour mettre en route le moteur, asseyez-vous sur le siège conducteur et procédez comme suit :

- Vérifiez le verrouillage du frein de stationnement
- N'actionnez pas la pédale d'avancement ni les leviers de direction
- Tournez la clé de contact vers la droite jusqu'à ce que le témoin de préchauffage s'allume
- Lorsque le témoin de préchauffage s'éteint, tournez la clé de contact vers la droite et relâchez-la dès que le moteur démarre. Amenez la manette d'accélérateur au maximum sur une position moyenne. N'interrompez pas la procédure de démarrage et respectez des intervalles de 5 secondes entre deux tentatives de démarrage.

ATTENTION !

**Ne laissez jamais tourner le moteur dans un local fermé.
Risque d'intoxication par les gaz d'échappement !**

Procédez comme suit pour arrêter le moteur :

- Arrêtez la machine
- Ramenez la manette d'accélérateur en position ralenti
- Verrouillez le frein de stationnement
- Tournez la clé de contact vers la gauche





8 Tonte, verticoupe et mulching



ATTENTION !

Inertie du rotor. Lorsqu'on commande l'arrêt du rotor, celui-ci ne s'immobilise complètement qu'après environ 5 secondes.

L'unité de tonte ne doit être ouverte qu'après l'arrêt complet du rotor.

8.1 Montage des couteaux

Aperçu des couteaux



	A	B	C	D	E
<i>Remplacement sans outil</i>	Lames ventilées affûtées H77 (standard)	Couteaux de verticoupe 3 mm	Couteaux de verticoupe 2 mm	Lames ventilées affûtées H77 avec couteaux de verticoupe	Lames ventilées H60 affûtées avec couteaux de verticoupe
<i>Entretien des pelouses</i>					
<i>Entretien des terrains de golf</i>					
<i>Entretien des parcs</i>					
<i>Entretien des espaces verts</i>					
<i>Tonte des espèces florales et des sites verts</i>					
<i>Ramassage des feuilles</i>					
<i>Verticoupe</i>					
<i>Verticoupe terrains de golf / gazon pré-cultivé en rouleaux</i>					
<i>Défeutrage des pelouses</i>					
<i>Entretien des haras</i>					



Très bons résultats

<i>Quantité de couteaux</i>	36 paires	36 pièces	36 pièces	36 paires + 36 pièces	36 paires + 36 pièces
-----------------------------	-----------	-----------	-----------	-----------------------	-----------------------

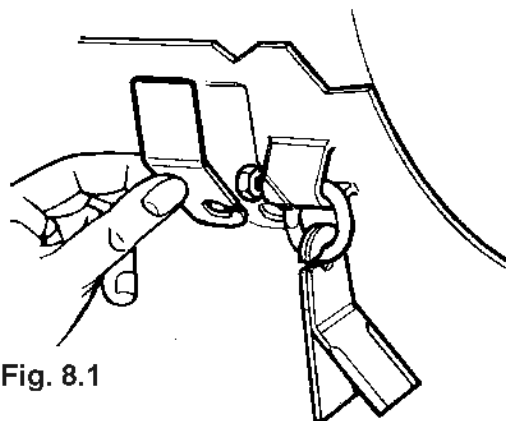


Fig. 8.1

Aucun outil n'est nécessaire pour remplacer les lames de tonte ou les couteaux de verticoupe (voir Fig. 8.1).

TONTE

Le montage des lames de tonte et des couteaux de verticoupe peut s'effectuer de 4 façons différentes. Le Profihopper est équipé de série de 36 paires de lames ventilées.

Rangées • à (voir schéma A).

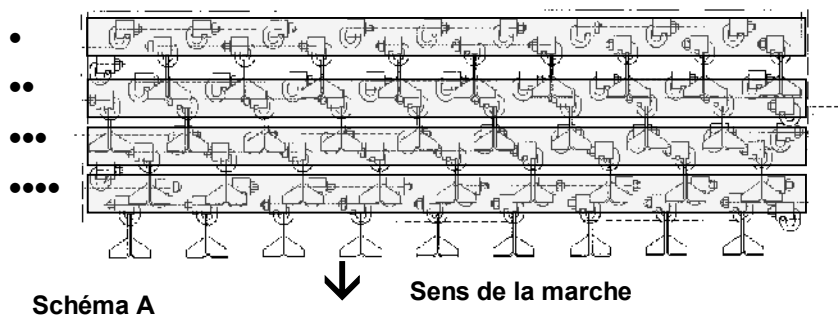


Schéma A

ATTENTION !

Ne montez les lames ventilées que sur les vis dont les crochets sont orientés vers la droite (dans le sens de la marche) sur le rotor (voir schéma ci-dessus)



9 paires de lames x 4 rangées = 36 paires de lames ventilées / rotor

Les autres vis à crochets servent uniquement à monter les couteaux de verticoupe étroite (en cas de verticoupe avec un écart réduit entre les couteaux, voir schéma D).

Le marquage sur le rotor facilite le repérage de l'emplacement des couteaux.

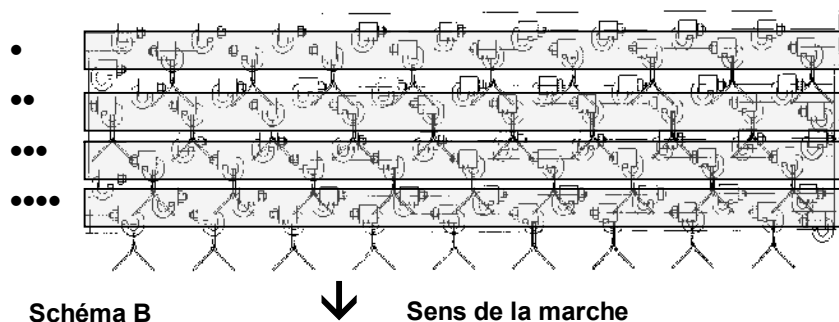
Les couteaux sont accrochés sans outil dans les vis à crochets. Cet équipement permet au Profihopper de tondre tous les types de gazon, même dans des conditions très humides.

Selon l'application, les lames ventilées peuvent être remplacées par des couteaux en forme de "Y" (72 pièces). La machine consomme moins d'énergie avec ce type de couteaux mais sa capacité de ramassage est réduite.



La vitesse de rotation du rotor doit être adaptée en fonction de la densité et de la nature du gazon.

Les couteaux en "Y" sont également enfilés dans les crochets (voir schémas A et B). Là encore, seule la moitié des crochets reçoivent les couteaux.



VERTICOUPE

Le Profihopper permet de verticouper le gazon et de ramasser l'herbe coupée en un seul passage !

Deux types de verticoupe sont possibles :

- **Verticoupe "large", écart de 33 mm entre les couteaux :**

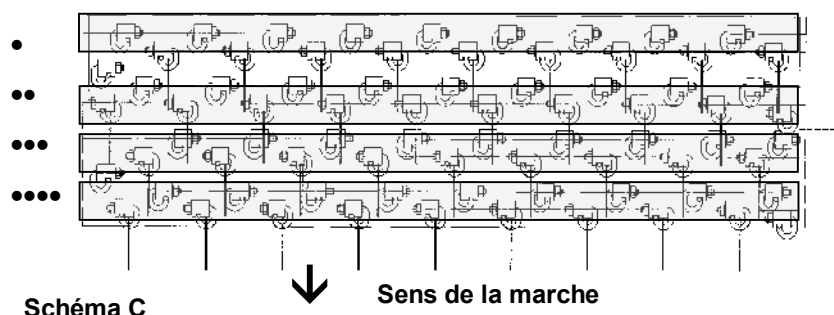
Pour cela, la moitié des rangées de crochets • à •••• reçoivent les 36 couteaux de verticoupe (3 mm ou 2 mm). Fixez ces couteaux uniquement sur les vis dont les crochets sont orientés vers la droite (dans le sens de la marche) sur le rotor (voir schéma C).

9 couteaux x 4 rangées = 36 couteaux / rotor Ce type de couteaux permet d'effectuer un travail plus en profondeur tout en préservant la couche végétale.



REMARQUE

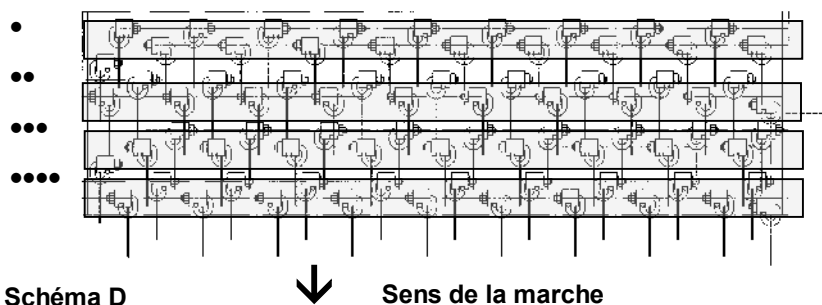
Utilisez un seul type de couteau de verticoupe ! Risque de balourd !



- **Verticoupe "étroite", écart de 16 mm entre les couteaux :**

Toutes les vis à crochets du rotor doivent être munies de couteaux de verticoupe (76 pièces)

Ce type de verticoupe peut être relativement agressif, il convient pour les travaux de régénération des gazons fortement envahis par la mousse et le feutre. C'est le seul cas dans lequel tous les crochets du rotor sont équipés de couteaux (voir schéma D).



REMARQUE

Il est indispensable de s'assurer que le rotor est bien équipé de l'une des combinaisons de couteaux décrites plus haut. Des couteaux manquants ou mal montés entraînent un balourd important qui peut endommager l'ensemble de la machine à terme.

Seuils d'usure des outils :

Il est nécessaire de contrôler l'absence de signes d'usure sur les lames / couteaux et les vis à crochet. Des outils particulièrement usés doivent être immédiatement remplacés.

Les figures 8.1-2 et 8.1-3 indiquent les seuils d'usure des outils à ne pas dépasser.

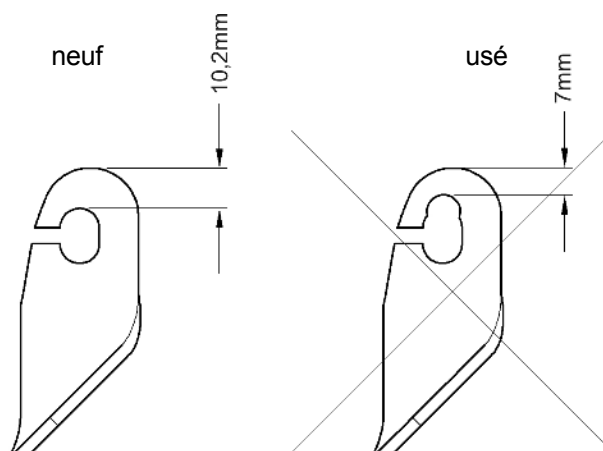


Fig. 8.1-2

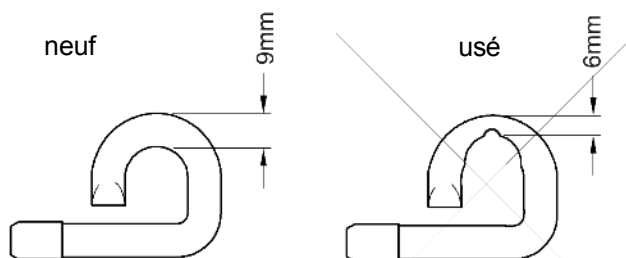


Fig. 8.1-3



ATTENTION !

Les lames / couteaux et vis de fixation doivent être contrôlés avant chaque déplacement.

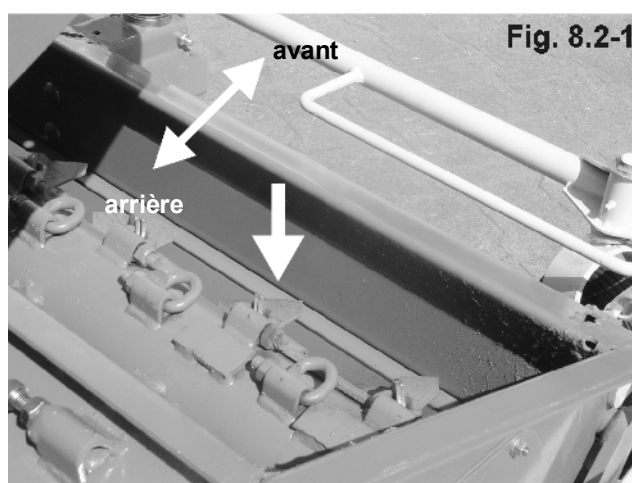
Toutes les vis doivent être bien serrées.

8.2 Réglage de la contre-lame

Une contre-lame (Fig. 8.2-1) pouvant être réglée sur différentes positions pour optimiser la qualité de tonte est montée à l'avant de l'unité de tonte. Cette contre-lame est réglée pour la verticoupe en usine.

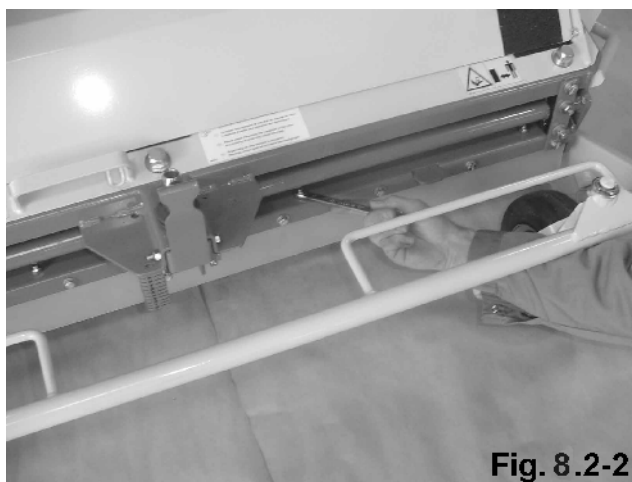
Possibilités de réglage :

- Verticoupe Déplacez la contre-lame vers l'avant jusqu'à la butée
- Tonte Il est possible de déplacer la contre-lame vers l'arrière jusqu'à la butée

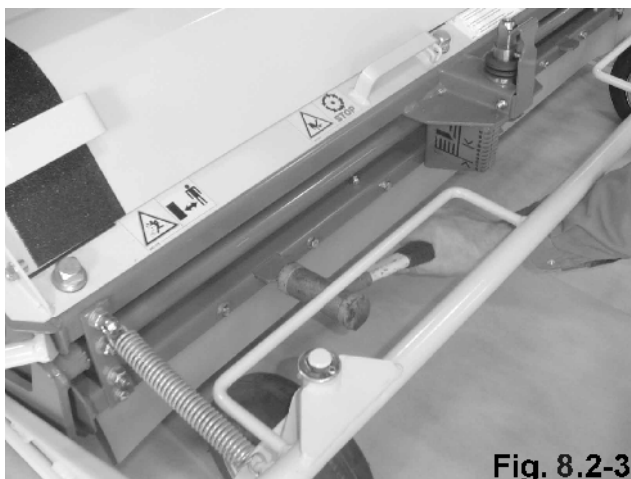


Avec des couteaux de verticoupe, la contre-lame doit obligatoirement être réglée vers l'avant.

Dévissez les quatre vis de fixation (Fig. 8.2-2) pour déplacer la contre-lame.



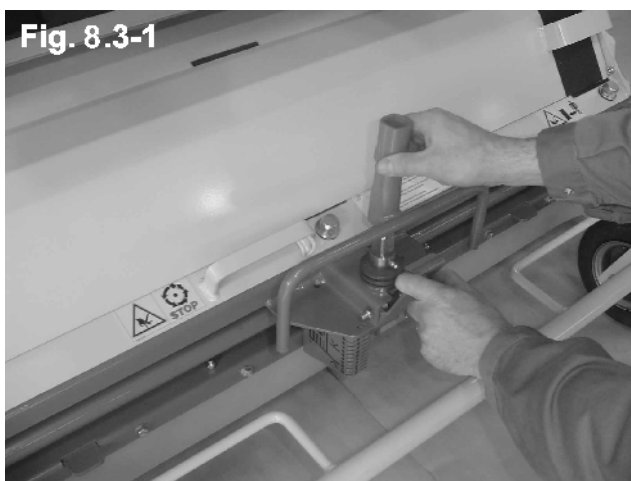
La contre-lame peut être déplacée vers le rotor à l'aide d'un maillet (Fig. 8.2-3).



8.3 Réglage de la hauteur de coupe

Procédez comme suit pour régler la hauteur de coupe :

- Ouvrez le crochet de verrouillage et retirez la manivelle (Fig. 8.3-1),
- Tournez la manivelle (Fig. 8.3-2),
- Réglez la hauteur désirée (Fig. 8.3-3),
- Remettez la manivelle en place et verrouillez-la.



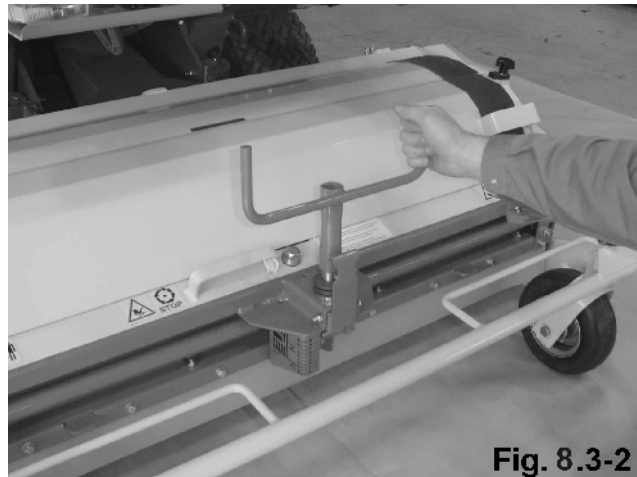


Fig. 8.3-2

L'unité de tonte est équipée d'un indicateur de hauteur de coupe.



Fig. 8.3-3

**ATTENTION !**

La manivelle doit être replacée en position de verrouillage !
Tournez pour cela la manivelle, placez-la sur l'axe et verrouillez-la avec le crochet de verrouillage ! (Fig. 8.3-4).



Fig. 8.3-4

8.4 Système de ramassage

L'herbe ramassée est transportée dans la benne à l'aide des vis sans fin d'alimentation puis compressée. Les transmissions par courroies des deux vis sont équipées d'une sécurité de surcharge qui détend les courroies lorsqu'un corps étranger bloque l'une ou l'autre des deux vis.



REMARQUE :

**Un voyant s'allume également sur le tableau de bord !
Arrêtez le plus vite possible l'unité de tonte !
Risque d'endommagement du limiteur de couple.**



ATTENTION !

**Inertie du rotor. Lorsqu'on commande l'arrêt du rotor, celui-ci ne s'immobilise complètement qu'après environ 5 secondes.
L'unité de tonte ne doit être ouverte qu'après l'arrêt complet du rotor.**

Procédez comme suit pour nettoyer les vis :

Nettoyage de la vis transversale :

- Arrêtez l'unité de tonte
- Coupez le moteur
- Ouvrez le capot à l'aide de la manivelle (Fig. 8.4-1)
- Accrochez le capot avec la courroie de soutien (Fig. 8.4-2).

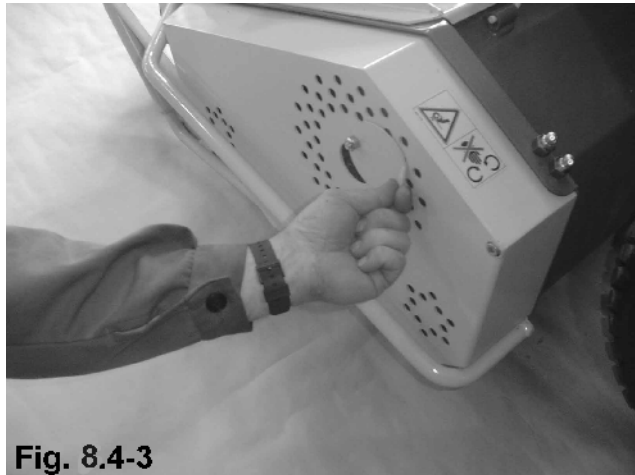


Fig. 8.4-1



Fig. 8.4-2

- Ouvrez le couvercle qui protège la courroie (Fig. 8.4-3)
- Enfichez la manivelle sur l'extrémité de la vis sans fin d'alimentation transversale (Fig. 8.4-4)
- Tournez la vis sans fin d'alimentation pour dégager les corps étrangers qui la bloquent.

**Fig. 8.4-3****Fig. 8.4-4****Nettoyage de la vis longitudinale :**

- Relevez la benne dans sa position la plus haute
- Mettez la béquille de sécurité en place (Fig. 8.4-5)



Fig. 8.4-5



ATTENTION !

La béquille de sécurité doit être en place à chaque intervention sous la benne en position haute !

Cela évite qu'elle ne s'abaisse accidentellement.

- Tournez la vis sans fin d'alimentation pour dégager les corps étrangers qui la bloquent (Fig. 8.4-6)



Fig. 8.4-6

- Retirez la béquille de sécurité
- Abaissez la benne dans sa position de travail
- Fermez et verrouillez le capot.



ATTENTION !

Vérifiez le verrouillage du capot avant de reprendre le travail avec l'unité de tonte ! Remplacez immédiatement les vis de serrage défectueuses !

Vous pouvez alors reprendre le travail.



8.5 Mulch

La tondeuse est équipée d'un dispositif qui permet de tondre et de broyer l'herbe tondue sans la ramasser (mulching).

Pour ce faire, il suffit de déposer la trappe de mulching du capot et de l'insérer dans l'unité de tonte (logement du rotor) (Fig. 5.5). L'herbe coupée n'est alors plus acheminée vers la vis transversale. L'herbe est broyée et redéposée sur le sol.



Fig. 8.5

8.6 Démarrage du rotor

- Démarrez le moteur
- Desserrez le frein de stationnement
- Mettez en route l'unité de tonte. **Sélectionnez un régime moteur moyen pour un démarrage en douceur de l'unité de tonte.**
- Augmentez le régime moteur à l'aide de la manette d'accélérateur (un régime moteur maximal est recommandé pour la tonte)
- Appuyez doucement sur la pédale d'avancement jusqu'à ce que vous atteignez la vitesse d'avancement souhaitée. **Adaptez votre vitesse d'avancement aux conditions de tonte.**

8.7 Vidange de la benne

Un indicateur sonore retentit lorsque la benne est pleine.
Videz la benne dès que ce signal se déclenche.



Évitez la surcharge de la benne, vous risquez d'endommager le système d'alimentation !

Vidange au sol

- Tirez le levier vers l'arrière pour faire basculer la benne
- Poussez le levier vers l'avant pour ramener la benne en position de travail une fois la vidange effectuée.

Vidange en hauteur

- Reculez jusqu'à environ 1 m de l'emplacement de déchargement,
- Élevez la benne à la hauteur requise pour le déchargement à l'aide du levier de commande,
- Roulez lentement jusqu'à l'emplacement de déchargement (Fig. 8.7)





- Renversez la benne pour vider son contenu
- Ramenez la benne dans sa position d'origine
- Avancez la tondeuse d'environ 1 m par rapport à l'emplacement de déchargement
- Abaissez la benne dans sa position de travail



ATTENTION !

Videz entièrement la benne une fois la tonte terminée. L'herbe ramassée peut dans certaines conditions chauffer et s'enflammer. Risque d'incendie !

9 Options

9.1 Système d'éclairage

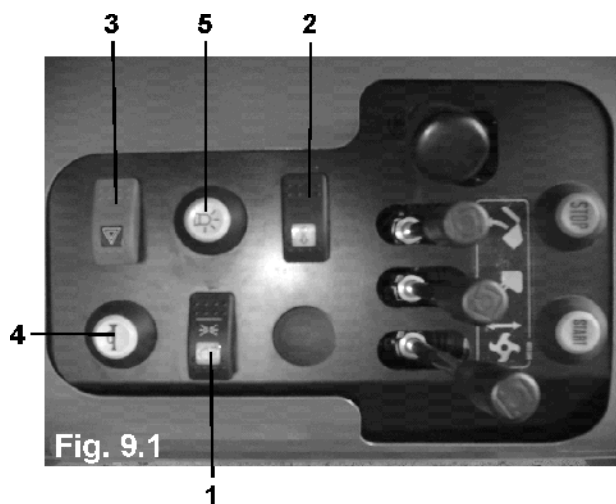
Ce système est obligatoire pour obtenir une autorisation d'exploitation.

Voici les composants de ce système :

- Clignotants avant,
- Clignotants arrière, avec éléments de fixation,
- Feux avant,
- Feux arrière,
- 1 avertisseur sonore,
- 1 boîtier de commande monté près du siège conducteur.

Utilisation de l'éclairage (Fig. 9.1)

1. Feux de position, de croisement et phares.
2. Clignotants.
3. Feux de détresse
4. Avertisseur sonore
5. Gyrophare : le gyrophare doit être allumé lors des déplacements sur route avec la machine (France uniquement).



9.2 Système de contrôle de trajectoire "AMAZONE Path Control"

Le Profihopper d'AMAZONE peut être équipé en option d'un système breveté de stabilisation en dévers et en déplacement rectiligne, le système **AMAZONE Path Control**.

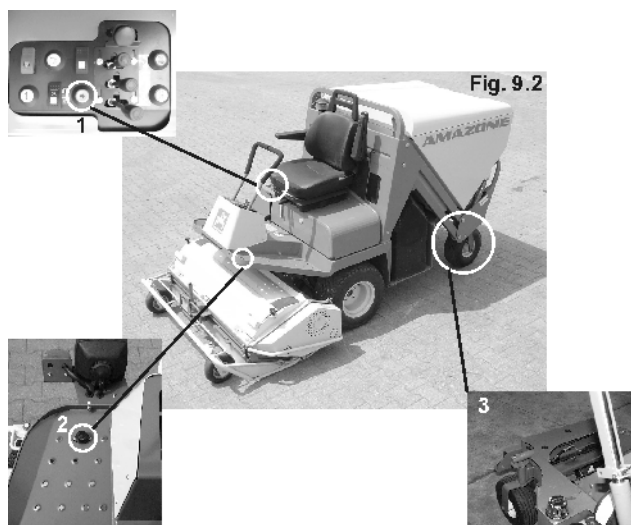
Voici les composants de ce système :

- une unité de commande
- un interrupteur à poussoir (Fig. 9.2/1)
- un interrupteur à pédale (Fig. 9.2/2)
- un bloc de distributeurs électro-hydrauliques
- un vérin hydraulique pour l'essieu arrière. (Fig. 9.2/3).
- trois capteurs

Dès que le système est activé (interrupteur à poussoir enfoncé), le témoin correspondant s'allume sur le tableau de bord

Principe de fonctionnement

Les roues arrière sont automatiquement maintenues en position droite lors des déplacements rectilignes par un système hydraulique. Lors des virages et des déplacements en marche arrière, les roues arrière sont à nouveau libres et permettent une mobilité optimale de la machine. L'activation et la désactivation du système se font manuellement mais le système fonctionne de manière complètement automatique.



L'interrupteur à commande au pied permet de bloquer les roues en position droite, indépendamment de l'état de fonctionnement actuel. Cela peut être par exemple utile lors du passage de la machines sur des rampes de chargement.

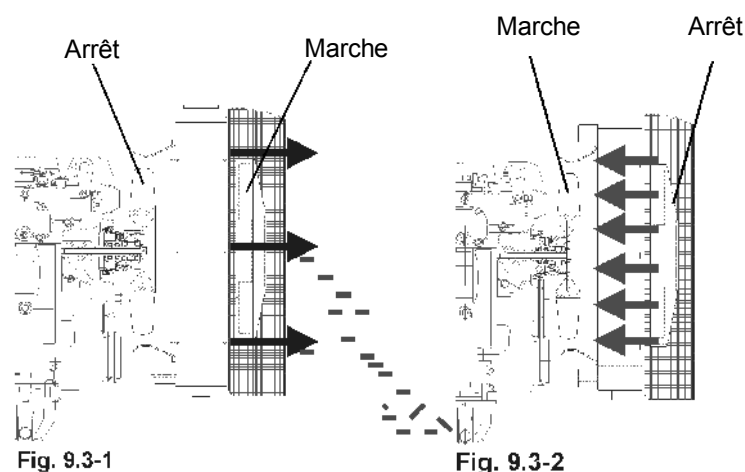
9.3 Système de nettoyage automatique du radiateur de refroidissement "AMAZONE Cooling System"

Le système de nettoyage automatique du radiateur de refroidissement (**AMAZONE Cooling System**) disponible en option sur le Profihopper AMAZONE permet de nettoyer la grille du radiateur de refroidissement des impuretés laissées par les résidus végétaux, notamment lors du mulching.

Voici les composants de ce système :

- une unité de commande
- un ventilateur de nettoyage supplémentaire
- un embrayage électromagnétique (pour le ventilateur principal).

Principe de fonctionnement



Le ventilateur principal est momentanément déconnecté et le ventilateur auxiliaire souffle en sens inverse. La grille est ainsi débarrassée des résidus végétaux et de la poussière (Fig. 9.3-1).

Le ventilateur principal est réactivé et peut continuer à refroidir de manière optimale le radiateur (Fig. 9.3-2).



10 Entretien

**ATTENTION !**

Avant toute opération d'entretien sur la machine, coupez le moteur, serrez le frein de stationnement et retirez la clé de contact !

10.1 Nettoyage

**ATTENTION !**

Ne dirigez jamais le jet du nettoyeur haute pression sur les éléments de transmission, les paliers et les composants électriques !

- Ouvrez le capot de l'unité de tonte
- Nettoyez le logement du rotor à l'aide du nettoyeur haute pression. L'eau sale doit être entièrement évacuée des vis d'alimentation. Dégagez les orifices de purge sur la face inférieure du tube d'alimentation de la vis longitudinale.
- Nettoyez le radiateur de refroidissement uniquement à l'air comprimé !

10.2 État du rotor

**REMARQUE**

**Des couteaux manquants ou une mauvaise répartition des couteaux entraîne un balourd important, ce qui endommage la machine !
Veillez impérativement à la bonne disposition des couteaux !**

Des couteaux de rechange sont disponibles dans la boîte à outils de la machine.

Contactez le service après-vente si le rotor produit des vibrations importantes alors qu'il est correctement équipé.

10.3 Entretien du moteur

Conformez-vous aux instructions d'utilisation et d'entretien de la notice d'utilisation du fabricant du moteur LOMBARDINI. Cette notice est fournie avec la machine.

**ATTENTION !**

Avant la première mise en service, lisez attentivement la notice d'utilisation du fabricant du moteur LOMBARDINI !

**ATTENTION !**

Coupez le moteur, retirez la clé de contact et laissez refroidir le moteur avant toute opération sur des pièces reliées au moteur !

Procédez comme suit pour accéder au moteur et aux différents éléments de transmission :

- Relevez la benne dans sa position la plus haute
- Mettez la béquille de sécurité en place
- Ouvrez le capot
- Ouvrez le cache du moteur

Le moteur est ainsi facilement accessible (Fig.10.3-1).



10.3.1 Niveau d'huile - vidange d'huile

Consultez la notice d'utilisation du moteur LOMBARDINI.

10.3.2 Filtre à huile moteur

Consultez la notice d'utilisation du moteur LOMBARDINI.

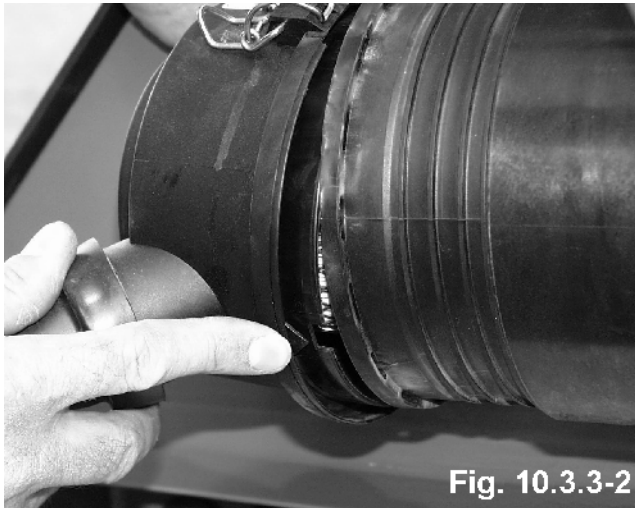
10.3.3 Filtre à air

Nettoyez le filtre à air au moins une fois par semaine à l'air comprimé.
Nettoyez le filtre une fois par jour lorsque les conditions d'utilisation de la machine sont sèches et poussiéreuses !
Remplacez immédiatement les cartouches défectueuses !

Procédez comme suit pour démonter le filtre à air :

- Ouvrez les deux brides de fermeture
- Retirez le couvercle
- Retirez les cartouches filtrantes (2 filtres l'un dans l'autre) (Fig. 10.3.3-1).

Fig. 10.3.3-1



La cartouche du filtre à air doit être remplacée toutes les 300 heures ou au moins une fois par an.

Procédez de façon inverse pour remonter le filtre à air (Fig. 10.3.3-2).

Le filtre à air est équipé d'un pré-filtre qui doit être nettoyé tous les jours.

- Dévissez l'écrou papillon
- Retirez le couvercle
- Nettoyez le bac à poussière (Fig. 10.3.3-3)
- **Procédez dans le sens inverse pour remonter le pré-filtre.**

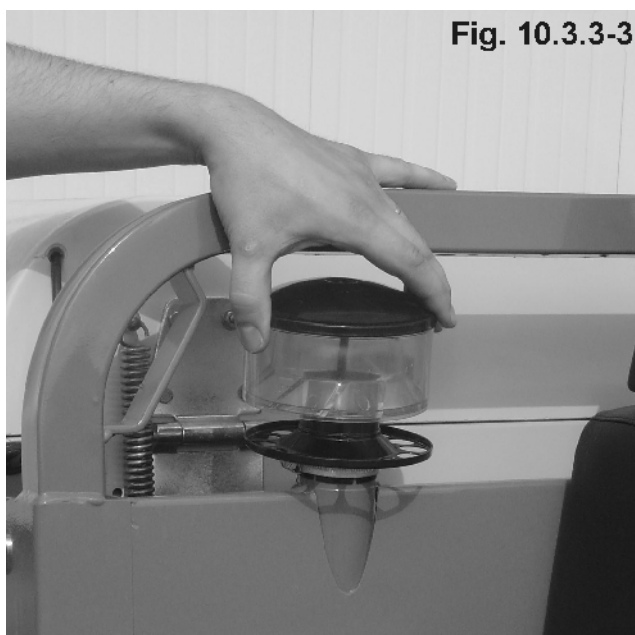


Fig. 10.3.3-3

10.3.4 Filtre à carburant

Le filtre à carburant doit être remplacé toutes les 250 heures ou au moins une fois par an.

Consultez la notice d'utilisation du fabricant du moteur LOMBARDINI pour de plus amples détails.



Fig. 10.3.4



10.3.5 Système de refroidissement

Le radiateur de refroidissement est équipé d'une grille de protection qui joue également le rôle de pré-filtre pour l'air de refroidissement. Ce filtre ainsi que le radiateur doivent **être régulièrement nettoyés à l'air comprimé** pour empêcher le moteur de surchauffer. Si vous nettoyez le radiateur avec de l'eau, les ailettes du radiateur risquent de se boucher. Les ailettes peuvent également se tordre lors du nettoyage avec un nettoyeur haute pression.

Retirez les brides de fermeture pour retirer la grille de protection (Fig. 10.3.5-1).

Lors du remontage de la grille de protection, veillez impérativement à ce que les lèvres d'étanchéité soient contre le radiateur. Remplacez les lèvres endommagées pour éviter l'encrassement du radiateur par des particules d'herbe et de poussière.

La machine est équipée d'un vase d'expansion transparent. Ce dispositif n'évite pas la surchauffe, mais permet toutefois au liquide en surchauffe de se condenser et d'être reconduit dans le système. Le contrôle quotidien du niveau de liquide s'effectue directement au niveau du vase d'expansion.

Si le circuit de refroidissement est vide, il faut d'abord remplir le radiateur. Respectez pour cela l'ordre suivant :

- Desserrez et retirez le bouchon du radiateur (Fig.10.3.5-2/1)
- Remplissez le radiateur (Fig.10.3.5-2/2) à ras bord avec du liquide de refroidissement puis revissez le bouchon du radiateur
- Ouvrez le vase d'expansion (Fig.10.3.5-2/4).
- Remplissez le vase d'expansion jusqu'au repère MIN/MAX
- Refermez le vase d'expansion avec le bouchon (Fig.10.3.5-2/3).
(Le bouchon est doté d'orifices de ventilation, il s'agit d'un vase d'expansion sans pression)
- Démarrez le moteur et surveillez le remplissage du vase d'expansion.
- Si le niveau de remplissage du vase d'expansion descend en dessous du repère MIN/MAX, vous devez faire l'appoint de liquide de refroidissement

ATTENTION !



- **S'assurer que tous les bouchons sont bien fermés avant de démarrer le moteur.**
- **N'ouvrez pas et/ou ne remplissez pas le vase lorsque le moteur tourne.**
- **Attendez que le moteur ait refroidi avant d'ouvrir le bouchon du radiateur, vous risquez autrement de vous brûler !**
- **LE VASE D'EXPANSION PEUT ÊTRE SOUS PRESSION !**



Fig. 10.3.5-1

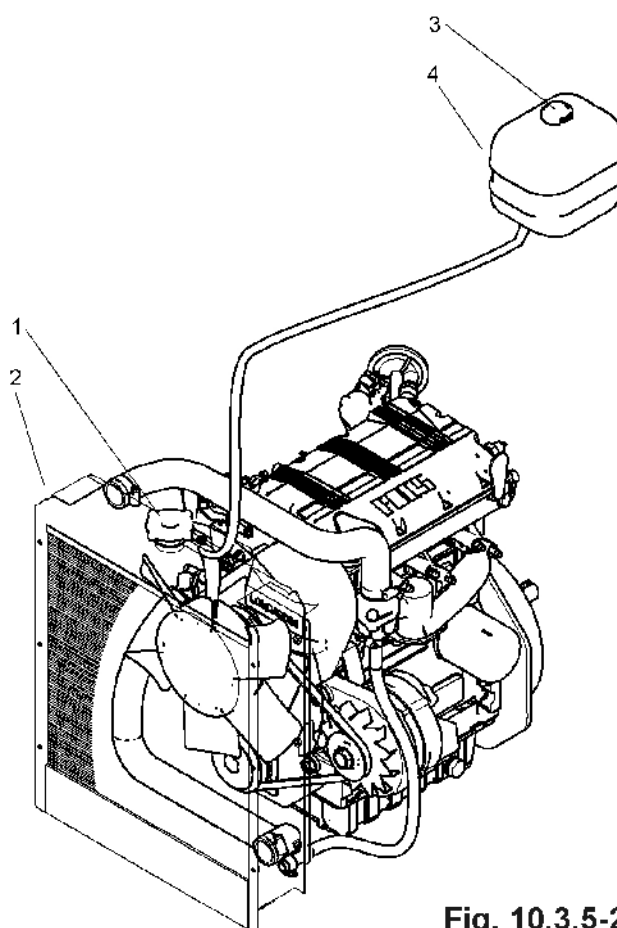


Fig. 10.3.5-2

Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement toutes les semaines.

Le liquide de refroidissement résiste au gel jusqu'à - 30 °C.

10.3.6 Courroie de distribution

Voir le livret d'utilisation du moteur LOMBARDINI.

10.4 Transmission hydrostatique

10.4.1 Filtre à huile hydraulique

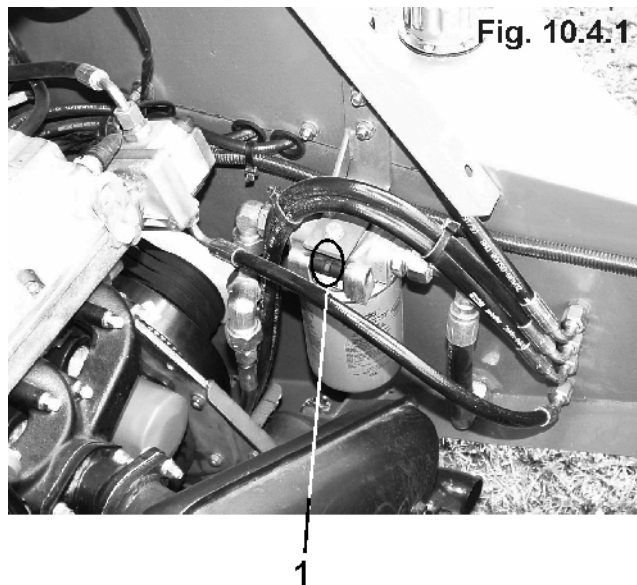
Le **filtre à huile hydraulique** est équipé d'un indicateur du degré d'encrassement (Fig. 10.4.1/1).

Indicateur vert : filtre en bon état.

Indicateur rouge : filtre encrassé, nécessité de le remplacer.

Ce contrôle doit être effectué au régime moteur maximum.

Changez le filtre à huile hydraulique au moins une fois par an, indépendamment du degré d'encrassement.



10.4.2 Système de refroidissement de l'huile hydraulique



Nettoyez le radiateur de refroidissement uniquement à l'air comprimé !



10.4.3 Vidange de l'huile

La vidange de l'huile du circuit hydraulique doit être effectuée toutes les 500 heures (Fig. 10.4.3).

Huile préconisée : 10W40 API-CF

Capacité du réservoir : 17 l

N'utilisez une huile hydraulique biodégradable qu'avec l'accord du concessionnaire !



Fig. 10.4.3

10.5 Batterie



Chargement de la batterie

Suivez la notice d'utilisation du chargeur.
Débranchez et démontez la batterie avant de la charger.

Débranchement de la batterie

Débranchez les bornes de la batterie une fois seulement le moteur totalement arrêté.
Débranchez le circuit électrique.
Retirez d'abord la borne négative puis la borne positive.

Rebranchement de la batterie

Rebranchez d'abord la borne positive puis la borne négative.
Veillez à ne pas intervertir les bornes.

Aide au démarrage

En cas de déchargement complet de la batterie, celle-ci peut être démarrée à l'aide de câbles de démarrage et d'une seconde batterie de même tension nominale. Connectez en premier lieu les bornes positives puis les bornes négatives des deux batteries.



Évitez les étincelles et les flammes !



Risque d'explosion, gaz détonant !

**Ne disposez pas d'objets métalliques sur la batterie !
Risque de court-circuit !**



Risque de brûlure par l'acide !

L'acide de la batterie est corrosif, il ne doit pas entrer en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Rincez abondamment à l'eau claire en cas de projections. Consultez un médecin si nécessaire !



Protégez votre visage et vos yeux !

Conservez la batterie hors de portée des enfants !

La batterie DELCO FREEDOM PLUS est équipée d'un HYDROMÈTRE qui permet un contrôle rapide et facile de l'état de charge de celle-ci.

Indicateur vert :

charge suffisante de la batterie (supérieure à 65 %).

Indicateur noir :

charge insuffisante de la batterie (inférieure à 65 %). Rechargez la batterie.

Indicateur clair :

niveau d'électrolyte trop bas. Remplacez la batterie.

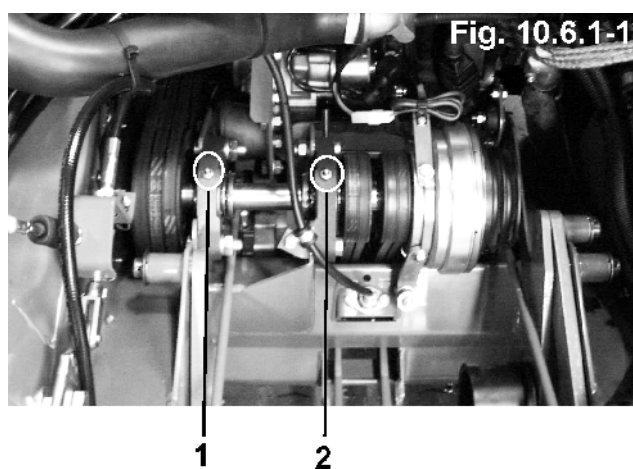
10.6 Points de graissage

Afin que votre Profihopper AMAZONE fonctionne toujours de manière optimale, voici les éléments à graisser régulièrement ou après chaque nettoyage en profondeur :

10.6.1 Châssis

Arbre moteur

- Paliers de l'arbre principal (Fig. 10.6.1-1)



Éléments de commande

- Articulation des leviers de direction (Fig. 10.6.1-2)
- Articulation de la pédale d'avancement (Fig. 10.6.1-3)

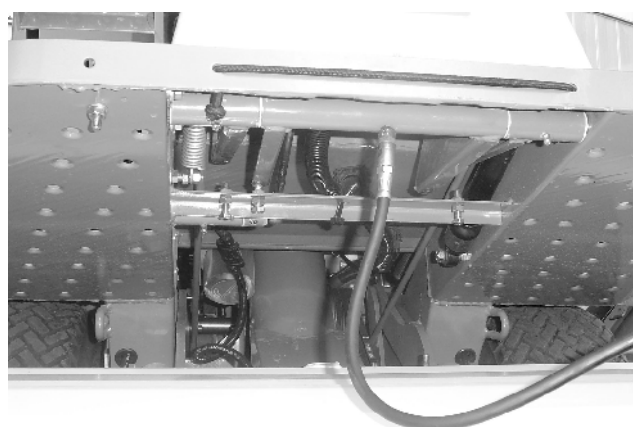
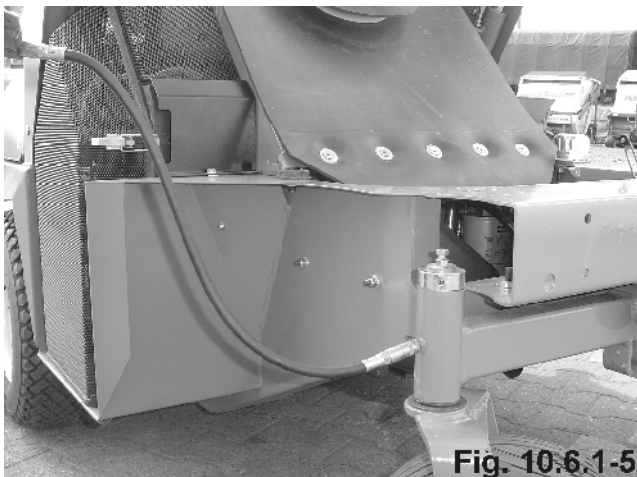


Fig. 10.6.1-2

**Fig. 10.6.1-3**

Roues arrière

- Articulation centrale de l'essieu arrière (Fig. 10.6.1-4)
- Fixation des roues arrière (Fig. 10.6.1-5)

**Fig. 10.6.1-4****Fig. 10.6.1-5**

10.6.2 Unité de tonte

- Sécurité de surcharge (seulement toutes les 150 heures) (Fig. 10.6.2-1)



ATTENTION !

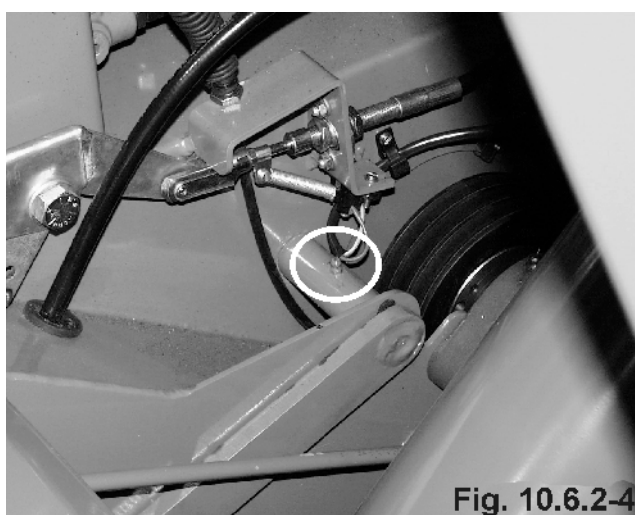
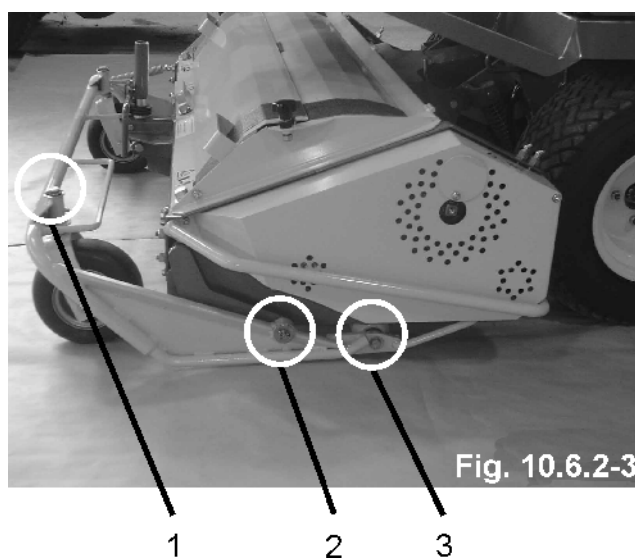
Le surplus de graisse peut facilement se déposer sur les courroies et sur les tôles de protection inférieures et les endommager (Fig. 10.6.2-2).

- Fixation de la fourche de roue avant (Fig. 10.6.2-3/1)
- Articulation du châssis de réglage de coupe (Fig. 10.6.2-3/2)
- Fixation du rouleau de jauge (Fig. 10.6.2-3/3)
- Articulation des bras d'attelage (Fig. 10.6.2-4 et Fig. 10.6.2-5)

Fig. 10.6.2-1



Fig. 10.6.2-2



- Paliers de l'arbre d'entraînement de l'unité de tonte (Fig. 10.6.2-6 et Fig. 10.6.2-7).

Les paliers de l'arbre d'entraînement comportent 2 graisseurs.



Fig. 10.6.2-6



Fig. 10.6.2-7

- Paliers de l'arbre d'entraînement de la vis longitudinale (Fig. 10.6.2-8)

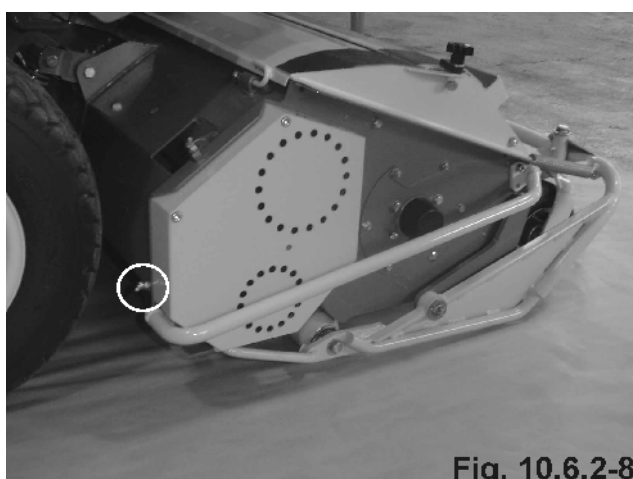


Fig. 10.6.2-8

- Croisillon de cardan de l'arbre d'entraînement de la vis longitudinale (Fig. 10.6.2-9)

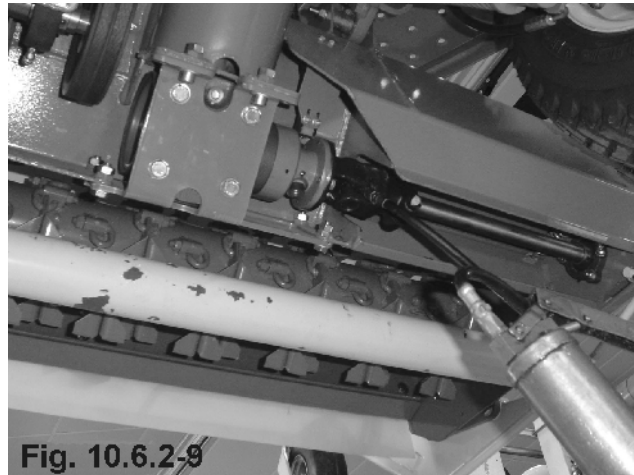


Fig. 10.6.2-9

- Paliers de la vis transversale (Fig. 10.6.2-10 + Fig. 10.6.2-11)

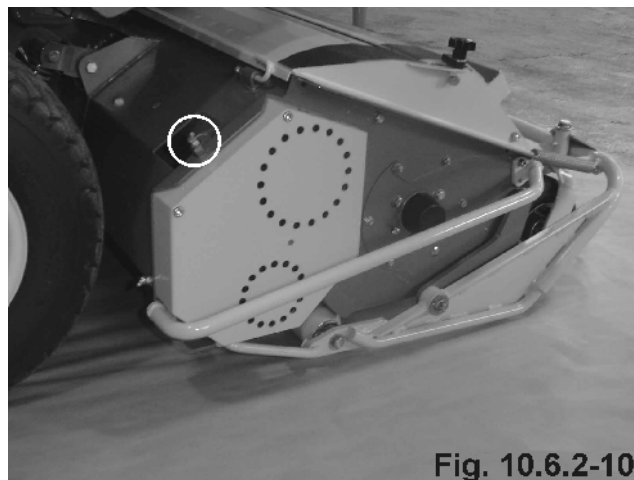


Fig. 10.6.2-10

- Paliers du rotor (Fig. 10.6.2-11+ Fig. 10.6.2-12)



Fig. 10.6.2-11

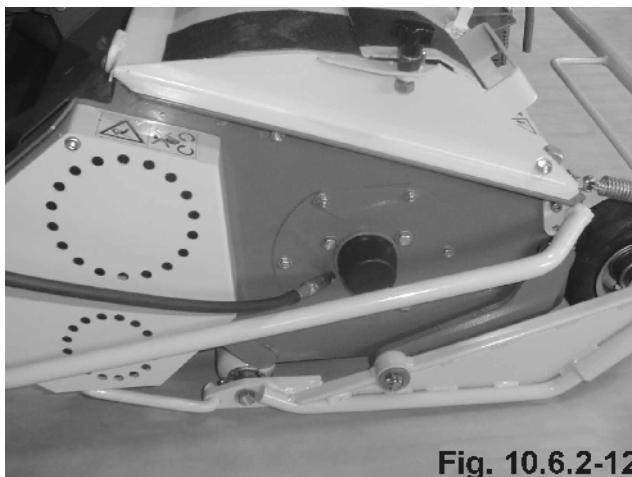


Fig. 10.6.2-12

- Réglage en hauteur (Fig. 10.6.2-13)



Fig. 10.6.2-13

10.7 Amortissement des vibrations des roues arrière

Les roues arrière sont équipées d'un système d'amortissement (non compatible avec le système **Amazon Path Control**) qui évite aux roues d'osciller lorsque la vitesse est maximale. Ce système entraîne une certaine usure, à laquelle il est possible de remédier de la façon suivante :

- Serrez la vis de réglage selon le réglage nécessaire (Fig. 10.7).
- Une fois la position trouvée, bloquez la vis avec le contre-écrou.



Fig. 10.7

10.8 Contrôle de la tension des courroies

Contrôlez régulièrement la tension et l'état des courroies de transmission.

Remplacez aussitôt les courroies défectueuses !

La tension de la courroie principale entre le moteur et l'arbre de transmission est réglable au moyen d'un écrou de tension.

Procédez comme suit pour retendre la courroie :

- Débloquez le contre-écrou (Fig. 10.8-1),
- Tournez l'écrou de tension vers la gauche pour tendre la courroie (Fig. 10.8-2)
- Bloquez l'écrou de tension à l'aide du contre-écrou.

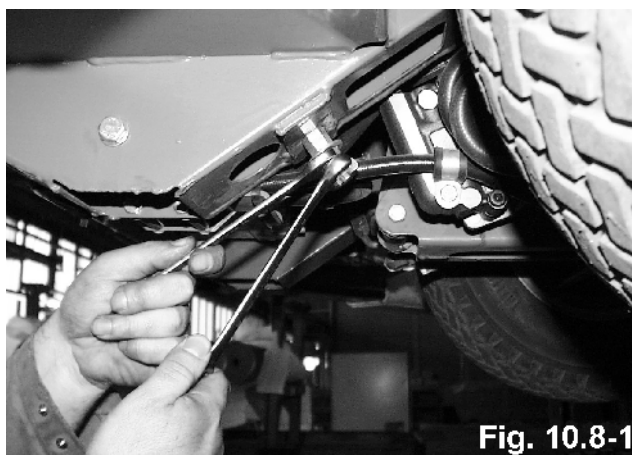


Fig. 10.8-1



Fig. 10.8-2

La courroie du moteur peut être tendue par l'intermédiaire de l'alternateur.

Toutes les autres courroies sont auto-réglables, mais elles sont pré-tendues en usine selon les valeurs du tableau suivant :



ENTRAÎNEMENT	NOMBRE DE COURROIES	PRÉTENSION STATIQUE
Transmission (Moteur - arbre principal)	3	Premier montage 388N Après rodage 330N
Entraînement de pompe (Arbre principal- pompe hydrostatique)	4	Premier montage 185N Après rodage 156N
Entraînement de l'unité de tonte (Arbre principal - unité de tonte)	2	Premier montage 550N Après rodage 400N
Entraînement de la vis lon- gitudinale	3	Premier montage 263N Après rodage 225N
Entraînement rotor vis transversale	5	Premier montage 258N Après rodage 220N

10.9 Remorquage de la machine

Si la machine doit être remorquée, il faut impérativement veiller à ce que la dérivation soit ouverte sur les pompes hydrauliques pour éviter d'endommager le circuit hydraulique. Cette opération s'effectue à l'aide de la clé plate fournie avec la machine ; elle se trouve dans la caisse à outils.



Fig. 10.9-1

Les pompes sont accessibles par les côtés de la machine (derrière les roues avant) (Fig. 10.9-2).



Fig. 10.9-2

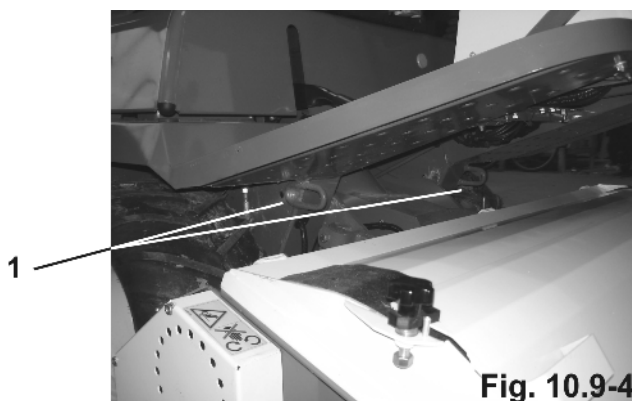


Les dérivations des deux pompes doivent être ouvertes pour remorquer la machine (uniquement sur de petits trajets sans mettre en marche l'entraînement de la machine) ou la pousser (Fig. 10.9-3).



Fig. 10.9-3

Deux anneaux de remorquage (Fig.10.9-4/1) sont soudés sous le repose-pieds, à l'avant du châssis.



10.10 Arrêt prolongé, remisage pendant l'hiver

- Nettoyez à fond la machine.
- Effectuez tous les graissages.
- Videz le réservoir à carburant.
- Débranchez la batterie (voir chapitre 10.5).
- Stockez la batterie dans un endroit sec, frais et à l'abri du gel.
- Vérifiez l'état des courroies. Contactez le service après-vente si elles doivent être remplacées.
- Veillez à mettre suffisamment d'antigel dans le circuit de refroidissement.
- Remisez la machine dans un endroit sec.

10.11 Planning d'entretien

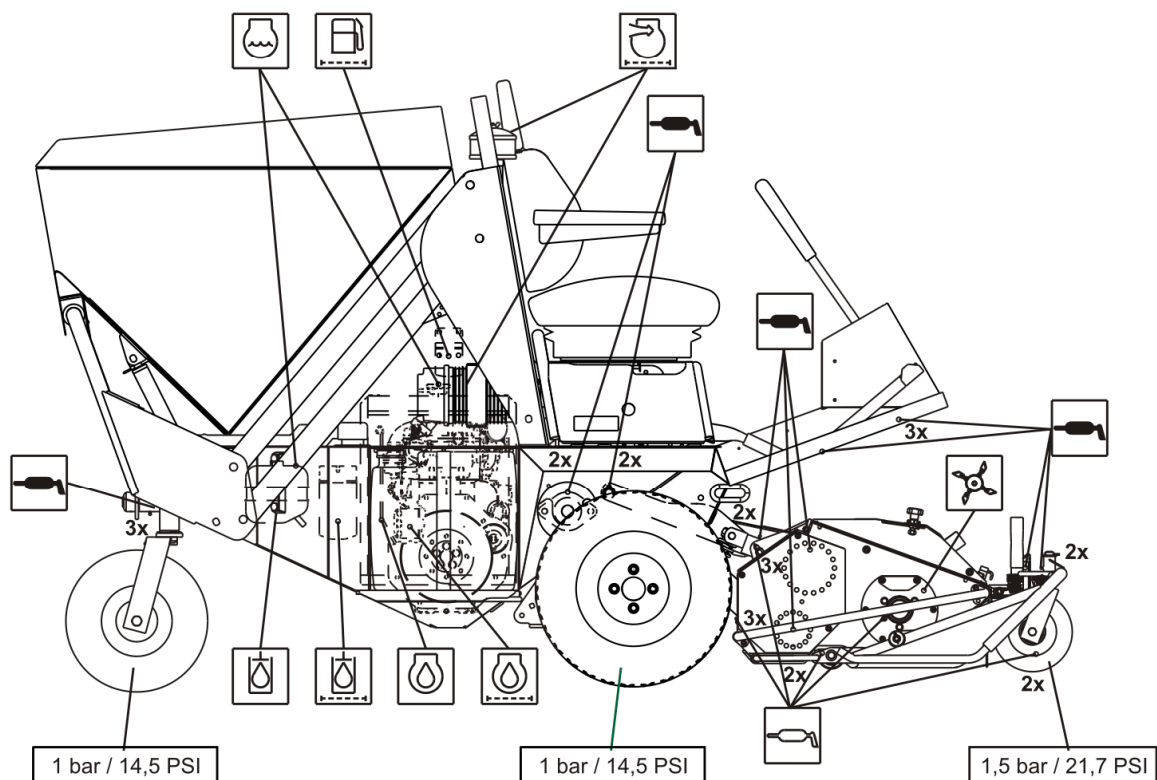


Un schéma représentant les principales opérations d'entretien est situé sous le siège.

10.12 Plan d'entretien

Profihopper / PH04 Entretien - Wartung - Maintenance - Onderhoud

											
8	G		C	C		C	C			C	
50		G		R1				C			
125				R							
250					R			R	R	R	
500						R	R				



G Graissage NLGI 3 EP
Schmierung
Greasing
Smearing

C Contrôle
Kontrolle
Checking
Controle

R Remplacement
Wechsel
Replacement
Vervanging

R1 1er Remplacement
1. Wechsel
1st Replacement
1. Vervanging

 Filtre à air
Luftfilter
Air filter
Luchtfilter

 Nombre d'heures
Stundenzahl
Hours
Draaiuren

 Point de graissage
Schmierstelle
Greasing point
Smeerpunten



Rotor de tonte
Mährotor
Mowing rotor
Klepelas



Huile moteur	2,4 L
Motoröl	10W40
Engine oil	API-CF
Motorolie	

 Filtre à huile moteur
Motorölfilter
Engine oil filter
Motoröliefilter

 Liquide de refroidissement moteur
Motorkühlflüssigkeit
Engine coolant 6L
Koelvloeistof motor

	Huile circuit hydraulique	17L
	Hydrauliköl	10W40
	Hydraulic oil	API-CF
	Hydraulische olie	

 Filtre à huile hydraulique
Hydraulikölfilter
Hydraulic oil filter
Oliefilter voor hydrauliek olie

 Filtre à carburant
Kraftsofffilter
Fuel filter
Brandstofffilter

ME768

F	GB
D	NL



RAPPORT D'ENTRETIEN			RAPPORT D'ENTRETIEN		
Date : Technicien :			Date : Technicien :		
Rapport d'entretien n° :			Rapport d'entretien n° :		
Nombre d'heures de services :			Nombre d'heures de services :		
	OUI	NON		OUI	NON
Vidange huile moteur	☐	☐	Vidange huile moteur	☐	☐
Vidange huile hydraulique	☐	☐	Vidange huile hydraulique	☐	☐
Filtre huile moteur	☐	☐	Filtre huile moteur	☐	☐
Filtre huile hydraulique	☐	☐	Filtre huile hydraulique	☐	☐
Filtre à air (x2)	☐	☐	Filtre à air (x2)	☐	☐
Filtre à carburant	☐	☐	Filtre à carburant	☐	☐
Divers :			Divers :		
Prochain entretien le :			Prochain entretien le :		
<i>Cachet du concessionnaire et signature</i>			<i>Cachet du concessionnaire et signature</i>		

RAPPORT D'ENTRETIEN			RAPPORT D'ENTRETIEN		
Date : Technicien :			Date : Technicien :		
Rapport d'entretien n° :			Rapport d'entretien n° :		
Nombre d'heures de services :			Nombre d'heures de services :		
	OUI	NON		OUI	NON
Vidange huile moteur	☐	☐	Vidange huile moteur	☐	☐
Vidange huile hydraulique	☐	☐	Vidange huile hydraulique	☐	☐
Filtre huile moteur	☐	☐	Filtre huile moteur	☐	☐
Filtre huile hydraulique	☐	☐	Filtre huile hydraulique	☐	☐
Filtre à air (x2)	☐	☐	Filtre à air (x2)	☐	☐
Filtre à carburant	☐	☐	Filtre à carburant	☐	☐
Divers :			Divers :		
Prochain entretien le :			Prochain entretien le :		
<i>Cachet du concessionnaire et signature</i>			<i>Cachet du concessionnaire et signature</i>		



RAPPORT D'ENTRETIEN		
Date : Technicien :		
Rapport d'entretien n° :		
Nombre d'heures de services :		
	OUI	NON
Vidange huile moteur	☐	☐
Vidange huile hydraulique	☐	☐
Filtre huile moteur	☐	☐
Filtre huile hydraulique	☐	☐
Filtre à air (x2)	☐	☐
Filtre à carburant	☐	☐
Divers :		
Prochain entretien le :		
Cachet du concessionnaire et signature		

RAPPORT D'ENTRETIEN		
Date : Technicien :		
Rapport d'entretien n° :		
Nombre d'heures de services :		
	OUI	NON
Vidange huile moteur	☐	☐
Vidange huile hydraulique	☐	☐
Filtre huile moteur	☐	☐
Filtre huile hydraulique	☐	☐
Filtre à air (x2)	☐	☐
Filtre à carburant	☐	☐
Divers :		
Prochain entretien le :		
Cachet du concessionnaire et signature		

RAPPORT D'ENTRETIEN		
Date : Technicien :		
Rapport d'entretien n° :		
Nombre d'heures de services :		
	OUI	NON
Vidange huile moteur	☐	☐
Vidange huile hydraulique	☐	☐
Filtre huile moteur	☐	☐
Filtre huile hydraulique	☐	☐
Filtre à air (x2)	☐	☐
Filtre à carburant	☐	☐
Divers :		
Prochain entretien le :		
Cachet du concessionnaire et signature		

RAPPORT D'ENTRETIEN		
Date : Technicien :		
Rapport d'entretien n° :		
Nombre d'heures de services :		
	OUI	NON
Vidange huile moteur	☐	☐
Vidange huile hydraulique	☐	☐
Filtre huile moteur	☐	☐
Filtre huile hydraulique	☐	☐
Filtre à air (x2)	☐	☐
Filtre à carburant	☐	☐
Divers :		
Prochain entretien le :		
Cachet du concessionnaire et signature		

87



RAPPORT D'ENTRETIEN			RAPPORT D'ENTRETIEN		
Date : Technicien :			Date : Technicien :		
Rapport d'entretien n° :			Rapport d'entretien n° :		
Nombre d'heures de services :			Nombre d'heures de services :		
	OUI	NON		OUI	NON
Vidange huile moteur	☐	☐	Vidange huile moteur	☐	☐
Vidange huile hydraulique	☐	☐	Vidange huile hydraulique	☐	☐
Filtre huile moteur	☐	☐	Filtre huile moteur	☐	☐
Filtre huile hydraulique	☐	☐	Filtre huile hydraulique	☐	☐
Filtre à air (x2)	☐	☐	Filtre à air (x2)	☐	☐
Filtre à carburant	☐	☐	Filtre à carburant	☐	☐
Divers :			Divers :		
Prochain entretien le :			Prochain entretien le :		
<i>Cachet du concessionnaire et signature</i>			<i>Cachet du concessionnaire et signature</i>		

RAPPORT D'ENTRETIEN			RAPPORT D'ENTRETIEN		
Date : Technicien :			Date : Technicien :		
Rapport d'entretien n° :			Rapport d'entretien n° :		
Nombre d'heures de services :			Nombre d'heures de services :		
	OUI	NON		OUI	NON
Vidange huile moteur	☐	☐	Vidange huile moteur	☐	☐
Vidange huile hydraulique	☐	☐	Vidange huile hydraulique	☐	☐
Filtre huile moteur	☐	☐	Filtre huile moteur	☐	☐
Filtre huile hydraulique	☐	☐	Filtre huile hydraulique	☐	☐
Filtre à air (x2)	☐	☐	Filtre à air (x2)	☐	☐
Filtre à carburant	☐	☐	Filtre à carburant	☐	☐
Divers :			Divers :		
Prochain entretien le :			Prochain entretien le :		
<i>Cachet du concessionnaire et signature</i>			<i>Cachet du concessionnaire et signature</i>		

This image shows a full page of a document template. It consists of approximately 30 evenly spaced horizontal dotted lines across the entire width of the page, providing a guide for handwriting or typing. There are no margins, text, or other markings present.

NOTIZEN

This image shows a full page of a document template. It consists of approximately 30 evenly spaced horizontal dotted lines across the entire width of the page, providing a guide for handwriting or typing. There are no margins, text, or other markings present.

[illegible]



AMAZONEN-WERKE

H. DREYER GmbH & Co. KG

Postfach 51
D-49202 Hasbergen-Gaste
Germany

Tél. : + 49 (0) 5405 501-0
Télécopie : + 49 (0) 5405 501-234
Courrier électronique :
amazone@amazone.de
[http:// www.amazone.de](http://www.amazone.de)



AMAZONE S.A. FORBACH

17, rue de la Verrerie – BP 90106
FR-57602 FORBACH Cedex
France

Tél. : + 33 (0)3 87 84 65 70
Télécopie : + 33 (0)3 87 84 65 71
Courrier électronique :
forbach@amazone.fr
[http:// www.amazone.fr](http://www.amazone.fr)



BBG Bodenbearbeitungsgeräte

Leipzig GmbH & Co. KG

Rippachtalstr. 10
D-04249 Leipzig
Germany

Succursales : D-27794 Hude • D-04249 Leipzig • FR-57602 Forbach
Filiales en Angleterre et en France

Constructeur d'épandeurs d'engrais, de pulvérisateurs, de semoirs, d'outils de préparation du sol
Halls de stockage multi-usages et équipements à usage communal